

Aujourd'hui

A7 TUBERCULOSE

Le Québec compte entre 400 et 500 tuberculeux, mais ce nombre risque d'augmenter bientôt si les populations à risque ne sont pas plus étroitement surveillées.

B1 GROSSESSE

Le ministre du Travail déposera sous peu un projet de loi visant à protéger les femmes enceintes tout le long du travail et à leur offrir un état ou qui sont indisposées.

C1 TÉLÉVISION

La maison SDA a renoncé à confier à Marina Orsini le rôle de l'Indienne Shehaweh dans *Le feu et l'espoir*, jugeant plus prudent de rechercher une Amérindienne.

D1 ÉCONOMIE

Les actionnaires et créanciers de la Corporation Campeau approuvent un plan de restructuration qui permettra à la firme de poursuivre ses opérations sous un nouveau nom.

F2 ROBERTA BONDAR

La première astronaute canadienne, Roberta Bondar, a conféré pendant dix minutes hier avec le premier ministre Mulroney, tandis que Discovery survolait le Canada.

Sommaire

Alim./Consomm.	Cahier E
annonces classées	
immobilier	F4 à F6, G1, G2
marchandises	G2
emplois	G2 à G4
automobiles	G5, G6
propositions d'affaires	D9
le coin de l'ordinateur	D10
Arts et spectacles	
informations	C1 à C5
ciné-horaires	C4
radio-horaires	C2
television	C1
Bandes dessinées	G3
Bridge	G6
Carr. et prof.	D4 et D5
Décès	G7
Economie	Cahier D
Etes-vous observateur?	F4
Feuilleton	F5
Horoscope	F6
Le monde	F1
Loterie — résultats	A5
Mots croisés	G2
« Mot mystère »	G4

Nancy B. reprend goût à la vie

ANDRÉ PÉPIN
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Nancy B. ne parle plus jamais de mourir. Elle se sent maintenant plus libre, aimée, entourée, valorisée. Elle ne se sent plus comme un fardeau. Plus encore, elle accepte même d'examiner les possibilités de s'instruire. Il n'est pas non plus exclu qu'elle s'initie à des techniques ultra-modernes qui lui permettraient de travailler avec un ordinateur.

« Le calme est revenu dans sa vie. La décision du juge Jacques Dufour, rendue le 6 janvier, lui a rendu sa liberté et ce fut l'occasion pour elle de ressentir un apaisement extraordinaire. De jour en jour, son optimisme est un peu plus grand », a confié hier à *La Presse* un membre du personnel médical de l'Hôtel-Dieu de Québec, qui a toutefois requis l'anonymat. « Pour le moment, c'est l'état d'esprit de la malade. Bien entendu, elle sera toujours libre de décider de recevoir ou non des traitements. »

Nancy B., rappelons-le, est cette malade

complètement paralysée des pieds jusqu'au cou, qui demeure clouée à son lit d'hôpital depuis maintenant plus de deux ans. Atteinte du syndrome de Guillain-Barre, son état ne laisse à peu près aucun espoir de guérison, selon les experts. Elle est cependant parfaitement lucide.

Mercredi prochain, le 5 février, Nancy B. obtiendra le droit strict d'exiger qu'on la débarrasse. Le délai de 30 jours, fixé par le juge pour permettre aux intéressés de porter l'affaire en appel, sera expiré. Personne n'en a cependant manifesté l'inten-

tion à ce jour. Quant à la malade, selon les informations obtenues de sources absolument sûres, elle n'a plus jamais reparlé de son projet d'être débranchée depuis le jugement Dufour.

Après deux grèves de la faim qui l'avaient épuisée, l'an dernier, elle avait finalement décidé de faire appel à la Cour supérieure pour obtenir le droit de refuser toute forme de traitement. La cour, présidée par le juge Jacques Dufour, lui a accordé ce droit.

VOIR NANCY EN A 2

Que la « fête » commence!

Climat d'affrontement entre
Montréal et ses employés

FRANÇOIS BERGER

Est-ce que la fête commence! Le 350^e anniversaire de la fondation de Montréal sera l'année des... conflits pour l'administration du maire Jean Doré, qui, à peine remise des grèves des cols bleus, doit affronter l'ensemble de ses employés syndiqués dans des négociations marathon pour le renouvellement des conventions collectives de travail.

Hier, la Cour municipale était pratiquement paralysée par la première grève de l'histoire des procureurs de la Ville. Les 21 procureurs membres depuis peu de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) ont érigé un piquet de grève, rue Gosford. La plupart des 501 causes inscrites au rôle de ce tribunal n'ont pu être entendues. L'arrêt de travail doit durer jusqu'à lundi prochain inclusivement. Ces avocats, dont l'échelle des salaires varie de 36 400\$ à 78 500\$, réclament une compensation annuelle de quelque 2 500\$ chacun au titre d'honoraires ou « frais judiciaires ».

Les 5 000 cols bleus, qui ont fait des grèves tournautes l'année dernière, n'ont toujours pas ratifié l'entente « de principe » intervenue en fin d'année avec la Ville. Ils attendent que leurs 200 collègues travaillant pour la Communauté urbaine de Montréal, et membres du même syndicat affilié à la FTQ, obtiennent des conditions similaires. La marmite bout de ce côté, les uns soupçonnant les autres des attentats à la bombe et autres actes de vandalisme.

Les 4 000 cols blancs, également membres de la FTQ, ont rejeté l'offre de la Ville qui exige de tous ses employés un « effort salarial » sous la forme d'une augmentation de seulement 2 p. cent cette année. Le syndicat des cols blancs réclame une hausse de 4 p. cent, a confirmé hier une porte-parole syndicale.

Le pompiers, qui viennent d'obtenir un favorable jugement arbitral leur accordant des hausses de salaire de 7,4 p. cent pour 1991, recommencent une nouvelle ronde de négociations. Leur contrat de travail est venu à échéance le 31 décembre dernier.

Les syndicats de professionnels viennent de présenter à la municipalité leur calendrier de négociations.

Tous les syndicats représentant les 13 000 employés de la Ville doivent renégocier leurs conventions collectives en 1992, a indiqué hier le responsable des relations de travail à l'Hôtel de ville.

VOIR « FÊTE » EN A 2

■ La FTQ est « dans ses petits souliers »: Fernand Daoust lance un appel à l'ordre. Page A 3

LE CIEL DE MONTRÉAL



A compter d'aujourd'hui et les mercredis suivants, *La Presse* publiera une série d'articles dépeignant ces nouvelles tours qui ont redessiné le ciel de Montréal et repoussé les limites du quartier des affaires, leur impact sur la vie économique, les affaires, le commerce et nos petites habitudes. Aujourd'hui, le 1250, boulevard René-Lévesque, le premier gratte-ciel d'IBM au Canada.

A lire dans le cahier Économie en page D 1

PHOTO PIERRE MCCANN, La Presse

Le directeur de l'Hôpital de Lachine n'en est pas à sa première controverse

MICHELE OUMET

Le directeur de l'Hôpital général de Lachine, Roland Saint-Arnaud, à qui le ministère de la Santé et des Services sociaux demande de rembourser 94 000 \$ de bons jugés illégaux, comme le révélait *La Presse* hier, n'en est pas à sa première controverse.

En 1977, M. Saint-Arnaud a fait l'objet d'une enquête du mi-

nistère des Affaires sociales au moment où il dirigeait l'Hôpital régional de la Mauricie, à Shawinigan.

Il a également été président du conseil d'administration de Doremy-Montréal, au milieu des années 1980, à l'époque où ce centre de désintoxication était secoué par de nombreux problèmes qui ont finalement mené à sa mise en tutelle.

En 1977, devant les nombreux

rumours de népotisme qui couraient sur le compte de Roland Saint-Arnaud, alors directeur général de l'Hôpital de la Mauricie, le gouvernement péquiste décidait d'ouvrir une enquête et en confiait la responsabilité au docteur Harvey Barkum.

Dans son rapport sur la gestion de l'hôpital, déposé en juillet 1977, le docteur Barkum soulève plusieurs points. « M. Saint-Arnaud a fait preuve d'un certain

manque de jugement lorsqu'il a embauché son père, sa femme et son frère, deux d'entre eux relevant directement de son autorité », écrivait-il.

Il ajoutait: « Il a démontré un manque de jugement semblable lorsqu'il a fait faire des travaux pour son usage personnel en se servant des ressources du centre hospitalier, malgré le fait qu'il ait remboursé par la suite ».

VOIR LACHINE EN A 2

Bush promet de vaincre la récession

GILLES TOUPIN

Sur la corde raide, le président des États-Unis George Bush a promis de sortir les États-Unis de la récession économique « pouce par pouce et jour après jour » alors qu'il exposait hier soir son plan de relance économique — dont une réduction des dépenses militaires de 50 milliards — devant les deux chambres du Congrès, au cours de son discours annuel sur l'état de l'Union re-

transmis par toutes les chaînes de télé américaines.

Le plan qu'il a exposé annonçait notamment une réduction des impôts pour la classe moyenne américaine, des mesures susceptibles d'aider les entreprises à reprendre du poil de la bête, une réduction des dépenses militaires ainsi qu'un renforcement modeste des programmes sociaux.

Un an après le déploiement militaire américain dans le golfe Persique, le président Bush a ain-

si présenté l'économie comme son nouveau champ de bataille, ce qui a fait dire à certains de ses détracteurs ces jours-ci qu'il se lançait dans l'opération « Tempête interne ».

« Nous ne l'admettrons pas », a déclaré M. Bush au sujet de la crise, utilisant au mot près la même formule que celle qu'il avait employée après l'invasion du Koweït par l'Irak, en août 1990. « Nous pouvons afficher le même courage et le même sens de l'intérêt commun face à l'économie que

nous avons affichés dans l'opération Tempête du Désert ».

Les mesures économiques, déjà largement éventées dans la presse ces derniers jours, n'ont pourtant pas surpris les spécialistes. Elles reflètent une opposition continue de la présidence à toute relance budgétaire pure.

Dans son programme économique, le président a choisi de ratifier large, privilégiant la classe moyenne avec une série de modifications du système fiscal tout en

VOIR BUSH EN A 2



Pourquoi nous?

MOSCOU

J'ai retrouvé Moscou avec émotion et plaisir. J'en ai été le premier surpris. À mon insu, je me suis attaché à cette Byzance de slouch d'une laideur absolue.

Ou serait-ce plutôt à ses gens ?

J'ai repris, les yeux fermés, le chemin de mon coin de banlieue, acheté du pain et des oeufs en sortant du métro et sonné à la porte d'Andrei et Olga:

— Coucou, c'est encore moi !

Andrei et Olga sont mes hôtes moscovites depuis le début. Couple dans la jeune trentaine avec deux enfants, Olga est la fille d'un ex-diplomate, ce qui explique l'appartement confortable dans un immeuble réservé au personnel des ambassades, ce qui explique la vieille jiguili⁽¹⁾ d'Andrei, l'ordinateur, la datcha... Un confort nettement au-dessus de leurs moyens maintenant que beau-papa n'est plus dans le circuit. Andrei, en plus de sa job à l'Académie des sciences⁽²⁾, repare les voitures des voisins en fin de semaine. Olga enseigne à mi-temps et l'autre mi-temps fait la queue... Jamais le restaurant. Jamais le concert ni le théâtre. Jamais la petite robe. Ils ont coupé le café, la viande, les fruits, le cinéma, ont gardé les cours de français et de piano des enfants.

Petite vie coignée. Et pourtant, le croiriez-vous, ils sont heureux. Un bonheur 1950, coin du feu. Les deux garçons font leurs devoirs, maman la soupe, Andrei est dans le parking sous une voiture... Petite vie médiocre pour gens qui ne le sont pas. Russes des orbeaux jusqu'au top du chapka, mais pas chauvins. Gens d'opinion et de droit. Sont catastrophés par le bordel ambiant plus que par la dureté des temps.

Le lendemain c'était samedi, pas d'école l'après-midi. On est allé fêter mon retour en ville avec les enfants. Ils m'ont entraîné dans le Kremlin et ses églises à bulbes qui servent d'entrepôt aux squelettes des tsars. Et puis je me suis tanné de faire le touriste:

— C'est-tu bientôt fini vos morticoles ?

À mon tour de guider. Je les ai emmenés voir les joueurs de bongo du marché Kriskaya, les putes à 200 \$ de l'hôtel Kosmos. Et je les ai fait parcourir les petites rues de Kusnekimost où les provinciales font la queue pour du parfum, ou une vingtaine de vieilles staliniennes déployant un étendard rouge, où des militaires qui s'ennuient viennent feuilleter de faux livres de médecine qui montrent des élitaires en couleur de la taille d'une aubergine.

En passant devant les bureaux d'Intourist, j'ai dit à ma troupe de m'attendre cinq minutes, j'allais acheter mon billet de train pour Varsovie, ma prochaine destination et la fin de mon voyage...

— Treize, m'a dit Andrei. T'as vu la queue ? T'en as pour la journée...

— Mais non...

J'ai mis deux billets de 20 \$ dans mon passeport en les laissant dépasser un peu et j'ai pris ma place au bout de la queue

VOIR POURQUOI EN A 2

(1) Jiguili: petite cousine de la Lada.
(2) Qui n'est autre qu'un physicien. Et je benis celui-là de m'avoir fait rencontrer les autres.

FLORIDE	MARTINIQUE	RÉP. DOM.	CANCUN	ACAPULCO	PARIS
FORT LAUDERDALE	VILLA FLEUR DE LYS	CARIBE SURF	SUITES PARAISSO	VILLA LOS ARCOS	TOUTE L'ANNÉE
VOL SEULEMENT	FORFAITS AVION/HOTEL 1 SEMAINE	FORFAITS AVION/HOTEL 1 SEMAINE	FORFAITS AVION/HOTEL 1 SEMAINE	FORFAITS AVION/HOTEL 1 SEMAINE	VOL SEULEMENT
129\$	349\$	249\$	249\$	299\$	299\$
TAXES 60\$	TAXES 125\$	TAXES 159\$	TAXES 159\$	TAXES 159\$	TAXES 43\$

800, de Maisonneuve Est
Métro Berri-UQAM, tél.: 288-4800
ou consultez votre agence de voyages!

NOUVELLES FRONTIÈRES
ON Y PREND GOÛT!

SUITE DE LA UNE

POURQUOI

Pourquoi nous ?

tenant négligemment mon passeport à la main. Cinq minutes, ai-je dit? Une minute et demie et une main me tape sur l'épaule:

— Billets pour Pékin, la Mongolie, Prague, Varsovie?

— Varsovie...

— Voilà mon ami. Je peux regarder votre passeport une minute?

En homme de droit, Andrei n'était pas fier de moi. J'ai senti que mon raccourci le heurtait...

Mais c'est à Passage Petrowski, juste après, que notre balade s'est gâtée. Le plus chic centre commercial de Moscou. Vient de rouvrir après une complète rénovation. Art-déco, des airs vénitiens, des verrières, des passerelles. Et de jolies choses. Je n'avais pas remarqué les prix. Olga et Andrei si. Assommés avant d'être éblouis. Olga était clouée devant une haute potiche, un de ces trucs plaisamment inutiles, destinée à

recevoir des jones ou des parapluies dans l'entrée des maisons: «9300 roubles, répétait-elle incrédule, c'est le prix qu'on a payé la jiguili...»

— Pas assommés, m'a précisé Andrei, humilés. La distance qui nous sépare des objets ordinaires est humiliante... Tout à l'heure tu as acheté des batteries pour ton ordinateur. Tu les as prises sur le comptoir, sans regarder le prix, tu as donné l'argent à la vendeuse, en dollars parce qu'ici on n'accepte pas les roubles, et voilà, pour quatre batteries deux mois de salaire d'Olga! Comment veux-tu que je me sente? Comment te sentiras-tu si, à Montréal, on t'obligeait à payer, en roubles, parce que tes dollars ne valent rien, l'équivalent de deux mois de ton salaire pour quatre banales petites piles de 5 volts? Moi, je me sens comme un crapaud qui essaie d'attraper une étoile...

C'est le nouveau freak-out des Moscovites: le fric. Il y a seulement six mois, les Moscovites freakaient sur le manque, pas sur le fric. Ils avaient de l'ar-

gent, mais rien à acheter. C'est pour ça que dès qu'arrivait un truc sur les étagères, n'importe quoi, ils en achetaient trois caisses. Pour le plaisir d'acheter, autant que par peur du manque.

Les journalistes étrangers ont agité le spectre de la famine en Russie du hall de leur hôtel. S'ils avaient ouvert quelques réfrigérateurs russes, ils auraient vu qu'ils débordaient de bouffe. Que les placards sont bourrés de conserves. Pas un coin de l'appartement qui ne soit colmaté de kilos de sucre, des paquets de spaghetti, de bouteilles d'huile, de boîtes de cacao, de thé, de dizaines de rouleaux de papier cul, de boîtes, de paires de gants, de tubes de dentifrice, de savon à lessive, de médicaments.

C'est pour cela aussi que les étagères des magasins étaient vides: les gens n'achetaient pas un truc, mais trois caisses du même truc...

Tout a changé le 2 janvier avec la libéralisation du marché. Depuis le 2 janvier, les Moscovites sont pétrifiés par la flambée des prix. Ils ont encore de l'argent, plein de roubles dans leurs bas de

laine, mais leurs roubles ne valent plus un kopek. Alors les Moscovites n'achètent plus rien. Ni trois caisses de truc ni un truc tout seul, rien. Sauf du pain et de la farine.

Depuis le 2 janvier, les Moscovites vivent retranchés dans leurs appartements garde-manger. Ils ont entamé leurs réserves. Ils reculent le moment de se soumettre à cette thérapie de choc que veut leur administrer leur président Boris Eltsine. Ils peuvent tenir trois ou quatre mois. Puis l'été viendra, les jardins, les datchas, l'été passera. C'est l'hiver prochain que le sort de la Russie se jouera. Quand les réfrigérateurs de Moscou, de Saint-Petersbourg, de Rostov, de Kazan seront vides.

En attendant, les Moscovites freakent toujours sur le manque. Mais en plus maintenant, ils freakent sur la vie.

Pourquoi nous ?

Depuis le premier jour de mon arrivée chez Andrei et Olga, je laisse mon

café sur la table de la cuisine. De l'Orient-Express acheté au marché Metro de Bedford. Collée sur le sac de papier gold une étiquette blanche qui dit: «Votre voisin Metro vous remercie.» Dessous, dans trois petites cases, le poids du sac, 0,550 kg de café. Le prix du kilo de café: 11,88\$. Le prix du sac: 6,53\$.

L'autre jour pour me remercier de je ne sais quoi, Andrei me lance en français pour déconner: votre voisin Metro vous remercie, et je découvre qu'Olga et lui ont appris par cœur cette étiquette que moi je n'avais même pas remarquée. Cette étiquette qui pour eux flashe comme une immense enseigne lumineuse qui annoncerait, dans la nuit, des paradis involontaires où les gens ne savent pas qu'ils sont heureux, ne savent pas qu'ils sont riches et se foutent que leur voisin Metro les aime...

Pour un Russe, c'est ça l'Occident. Quelque chose comme le stade le plus avancé du gaspillage: le bonheur inconscient. □

NANCY

Nancy B. reprend goût à la vie

«Au cours de la dernière année, elle se sentait un fardeau pour tout le monde. Maintenant, elle est consciente d'avoir joué un rôle déterminant dans la société en établissant clairement les droits des malades de refuser un traitement», confiait hier un médecin à *La Presse*, ajoutant que les milliers de témoignages d'appui avaient réconforté la malade. «Il est important de souligner qu'elle peut décider, n'importe quand, de son sort. Elle ne sent plus prisonnière», a ajouté notre interlocuteur.

Le membre du personnel soignant que *La Presse* a interrogé soutient que l'âge de la malade ajoute beaucoup à ses difficultés. «Elle n'a que 25 ans, avec un esprit alerte. Si elle avait 40 ans,

avec des enfants, ce serait plus facile. Mais, elle semble espérer. Il n'est pas facile, à 25 ans, de prendre la décision finale. Les médecins ne se sentaient pas capables de poser le geste de la débrancher sans l'ordre de la cour. Alors, essayons d'imaginer ce que c'est pour la malade elle-même.»

L'affection

Le juge Jacques Dufour, dans sa décision, avait écrit qu'il «continuerait d'espérer contre toute espérance». On se souviendra que le magistrat s'était rendu au chevet de la malade avant d'écrire son jugement. Il avait alors dit à Nancy B.: «Ce sera plus difficile pour moi de rendre une décision maintenant que je te connais.» Puis, il avait ajouté: «Je penserai à toi, particulièrement à Noël.»

Quelques jours plus tard, le 6 janvier, le juge Dufour rendait public son jugement, que la mala-

de a reçu avec beaucoup d'émotion.

Nancy B. avait elle-même indiqué, durant les travaux du tribunal, qu'elle désirait passer la période des Fêtes entourée des siens. En plus de ses parents qui la visitent quotidiennement, Nancy a une sœur jumelle qui l'affectionne particulièrement.

«Avant la décision du tribunal, elle refusait systématiquement de discuter du moindre projet. La situation a évolué, selon nous. Elle accepte de discuter de certains projets, comme celui de s'initier à l'informatique. Elle n'a pas décidé, tout au moins, elle accepte sereinement de s'informer», a précisé notre interlocuteur.

Malgré la paralysie grave qui l'afflige, il serait en effet possible à Nancy de travailler avec un ordinateur extrêmement sensible qui répond aux commandes d'un murmure, a-t-on expliqué. Le respirateur mécanique, qui maintient Nancy en vie, brouille forcément sa voix.

Le droit

L'avocate représentant Nancy B., Me Anne Lapointe, a pour sa part refusé de commenter l'état actuel de sa cliente, précisant simplement qu'elle se rendait régulièrement à son chevet pour lui remettre les nombreux documents que le public lui fait parvenir. «Selon moi, ce n'est pas évident qu'elle a changé d'idée, mais ce qui importe, après tout, c'est que ses droits sont clairement établis. Pour moi, c'est ce qui compte le plus. Nancy est maintenant libre», a conclu Me Lapointe. □

« FÊTE »

Que la «fête» commence!

M. Michel Brousseau. Une situation périlleuse en cette année commémorative de Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve, ci-devant fondateur de Montréal.

Pour l'administration de Jean Doré, 39^e maire de Montréal, l'enjeu est de taille: limiter la croissance des dépenses du plus gros employeur de la région montréalaise, dépenses payées en première ligne par les contribuables. Un enjeu de 509 millions, soit les salaires versés annuellement aux 70 cadres de direction (7 millions), aux 800 cadres intermédiaires (58 millions) et aux quelque 12200 autres employés (environ 444 millions), tous syndiqués. Les fonctionnaires municipaux ont empoché 13 millions pour les heures supplémentaires en 1991, somme incluse dans la masse salariale de 509 millions.

Les offres d'augmentation de 2 p. cent cette année, si les syndicats finissaient par l'accepter, représenteraient des débours supplémentaires de 10 millions en

1992. La «fête officielle», celle du 350^e devant commencer le 15 mai, coûtera, elle, 14,5 millions à la municipalité (et une quarantaine d'autres millions au gouvernement du Canada, à celui du Québec et aux commanditaires privés). □

LACHINE

Le directeur de l'Hôpital de Lachine n'en est pas à sa première controverse

Le rapport reprochait également à M. Saint-Arnaud son style de gestion, qualifié d'autocratique et de centralisateur: il semblait exercer un «contrôle extraordinaire sur le conseil d'administration», lisait-on dans le rapport.

Mais le docteur Barkum concluait aussi que l'hôpital fournissait «des soins très adéquats à la population». Il recommandait finalement de soumettre Roland Saint-Arnaud à une période de probation de six mois.

Le 2 septembre 1977, soit à peine deux mois après le dépôt du rapport, M. Saint-Arnaud mettait fin à son mandat d'un commun accord avec le conseil d'administration de l'hôpital.

Domrémy

Quelques années plus tard, M. Saint-Arnaud devient président du conseil d'administration de Domrémy. Les nombreux conflits idéologiques, qui opposaient les professionnels de l'établissement aux administrateurs sur les méthodes utilisées dans le traitement de la clientèle, avaient sérieusement perturbé le climat de travail et amené le ministre de la Santé de l'époque, Guy Chevrette, à décréter la mise en tutelle de Domrémy. M. Saint-Arnaud avait d'ailleurs démissionné quelques semaines avant la mise en tutelle.

Dans son rapport, remis en novembre 1986, le tuteur Yves Matteau constatait «plusieurs anomalies dans la gestion administrative et financière quant au rôle joué par les membres du conseil d'administration de Domrémy-Montréal», notamment «l'octroi de contrats sans appels d'offres alors que Roland Saint-Arnaud assurait l'intérim de la direction générale».

Toujours en poste

M. Saint-Arnaud est le directeur de l'Hôpital général de Lachine depuis 1981. Pourquoi a-t-il été embauché alors que, quatre ans plus tôt, il avait été publiquement blâmé pour sa gestion d'un centre hospitalier régional?

«Il s'est passé un certain nombre d'années depuis tous ces événements», a expliqué à *La Presse* Marie-Claire Ouellet, l'attachée de presse du ministre de la Santé et des Services sociaux, Marc-Yvan Côté.

Bush rejette l'idée d'un système d'assurance-santé «à la canadienne»

MARIE TISON
de la Presse canadienne
WASHINGTON

■ Dans son discours sur l'état de l'Union, le président américain George Bush a rejeté hier soir l'idée d'un système d'assurance-santé à la canadienne.

Il a plutôt proposé de réformer le système américain actuel, basé sur des plans privés d'assurance-maladie et sur deux plans gouvernementaux, Medicare et Medicaid, destinés aux personnes âgées et aux personnes à très bas revenus.

M. Bush a affirmé que les États-Unis n'avaient que deux options. Il a soutenu que la première option, un système universel national, restreindrait la liberté du patient quant au choix de son médecin, forcerait le gouvernement à rationner les services de façon arbitraire, créerait de longues listes d'attente, entraînerait une plus grande indifférence des pro-

fessionnels de la santé vis-à-vis les patients et augmenterait de façon dramatique le fardeau des contribuables.

Il s'agit là des critiques qui, aux États-Unis, sont le plus souvent retenues contre le système d'assurance-santé canadien.

Le président Bush a affirmé que la seconde option consistait à réformer le système de santé américain, et de conserver son caractère privé.

«En dépit de ses défauts, ce système nous donne encore les meilleurs soins de santé au monde», a-t-il déclaré.

Il a soutenu que son plan, qu'il dévoilera en détail au cours des deux prochaines semaines, préservera la liberté de choix des patients. Il s'agira d'abord et avant tout de rendre abordable l'assurance-maladie aux Américains qui ne sont pas couverts présentement, a-t-il déclaré.

Ils sont un peu plus de 35 millions.

Le président prévoit notamment fournir un crédit d'impôt pour assurance-maladie aux familles à bas revenu. Il a également proposé de réformer le marché de l'assurance-maladie de façon à couvrir les Américains lorsqu'ils changent d'emploi ou lorsqu'ils développent de sérieux problèmes de santé.

Il a insisté sur le fait qu'il fallait ramener les coûts du système de santé sous contrôle.

Cette année, les Américains dépenseront plus de 800 milliards en frais de santé. Cette somme devrait doubler d'ici la fin de la décennie.

«Nous ne pouvons nous permettre cela», a déclaré le président.

Une étude publiée récemment par l'Institut de recherche économique et sociale a indiqué que les États-Unis économiseraient 241 milliards en soins de santé la première année s'ils adoptaient un système à la canadienne.

La modification du système fiscal des salariés se traduira par une baisse de la retenue à la source de l'impôt sur le revenu d'environ 300 dollars en moyenne pour 90 millions d'Américains, soit un total d'environ 25 milliards. Cette somme n'aurait été remboursée aux salariés qu'en 1993 au titre du trop perçu. La Maison Blanche espère qu'en l'injectant plus tôt dans le système économique, elle contribuera à faire redémarrer la consommation, qui représente les deux tiers de l'activité du pays.

Desarmement

Par ailleurs, le président Bush a fait un nouveau pas dans le désarmement nucléaire, proposant à l'ex-URSS d'éliminer ses missiles nucléaires à têtes multiples basés au sol et offrant pour la première fois de réduire les armes nucléaires américaines embarquées sur sous-marins.

Le président a aussi annoncé qu'il entendait réduire les dépenses militaires des États-Unis de 50 milliards supplémentaires d'ici à 1997.

Déclarant que «l'Amérique a gagné la guerre froide» et que «le communisme est mort», M. Bush a aussi annoncé des mesures de désarmement unilatérales, comme l'arrêt à 20 unités de la construction du bombardier stratégique furtif B-2 et l'arrêt de la production du missile intercontinental Midgetman.

Le président a indiqué qu'il avait fait part de ses propositions de désarmement au président de Russie Boris Eltsine, amplifiant une initiative qu'il avait lancée le 27 septembre dernier.

«La première réponse du président Eltsine a été très positive», a déclaré M. Bush, estimant qu'il aurait des discussions «fructueuses» avec le président de Russie samedi à Camp David, dans le Maryland.

Pour le président Bush, il s'agissait sans aucun doute du plus important discours de sa carrière politique. Depuis les appels patriotiques de son discours de l'année dernière sur l'État de l'Union, en pleine guerre du Golfe, sa fortune politique s'est totalement effondrée, au même rythme que l'économie américaine. Un sondage CBS-New York Times publié hier révélait que les Américains étaient plus que jamais déçus de leur président, au point de laisser entrer à la Maison Blanche un démocrate lors des prochaines élections, en novembre.

Seuls 43 p. cent des Américains approuvaient sa gestion du pays, soit une chute de 45 p. cent depuis les beaux jours de la guerre du Golfe où 88 p. cent des Américains se rangeaient derrière lui. Ce sondage est encore plus alarmant pour la Maison Blanche lorsqu'il révèle que seuls 32 p. cent des Américains croient que Bush peut les sortir de la récession alors que 42 p. cent portent leurs espoirs sur un candidat démocrate, quel qu'il soit. □

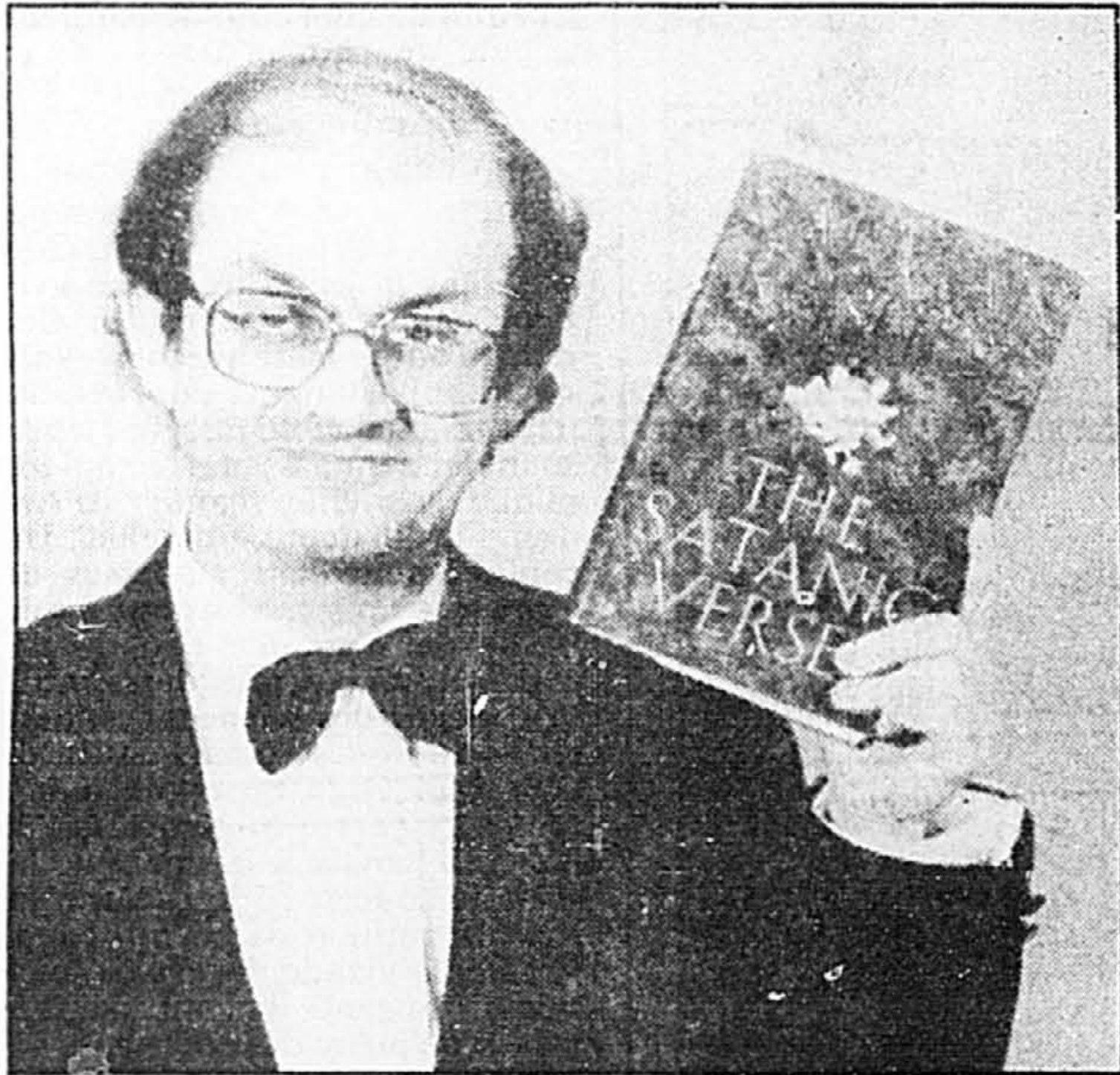
Où donner de son sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

● Montréal: au Centre des donneurs de sang de la Croix-Rouge, 2991 est, rue Sherbrooke, de 9 h à 18 h; dans le hall d'entrée de l'hôpital Sainte-Justine, 3175, chemin de la Côte Sainte-Catherine, de 9 h 30 à 16 h 30; au module d'enseignement du pavillon Lahaise du Centre hospitalier Louis-Hippolyte-Lafontaine, 7401, rue Hochelaga, de 10 h à 11 h 30 et de 13 h à 15 h 30;

● Lennoxville: à la Maison Memorial de l'université Bishop, de 11 h 30 à 18 h 30.

DIMANCHE DANS LA PRESSE



Trois ans après les Versets sataniques de Saiman Rushdie

Trois ans après la «fatwa» (décret) du défunt ayatollah et «guide» de la Révolution islamique iranienne, Ruhollah Khomeiny, qui avait appelé le 14 février 1989 à son exécution pour avoir blasphémé l'Islam dans son roman les *Versets sataniques*, Saiman Rushdie a accordé dimanche dernier une interview à la chaîne de télévision allemande ARD dans le cadre d'une campagne de lettres de soutien des écrivains du monde entier lancée à l'initiative du journal allemand *Die Tageszeitung*, par le réseau World Media. Dans le cahier des Livres de dimanche prochain, les lecteurs liront en exclusivité les propos de l'entrevue accordée par Saiman Rushdie, ainsi que le témoignage de l'écrivain allemand Gunther Grass. Les reportages de World Media sont publiés au Canada uniquement dans *La Presse*, alors que le *Christian Science Monitor* couvre les États-Unis, *Liberation* la France et *The Guardian* la Grande-Bretagne, quatre des 23 quotidiens du réseau World Media.

La Quotidienne
tirage d'hierà trois chiffres
à quatre chiffres

474

5716

ABONNEMENT Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30	285-6911	ANNONCES CLASSÉES Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30	285-7111
REDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES	285-7202
PROMOTION	285-7100	Détailants National, Tele+	285-7306
COMPTABILITÉ		Vacances, Voyages	285-7265
Grandes annonces	285-6892	Carrières et professions, nominations	285-7320
Annonces classées	285-6900		

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. Courrier de la deuxième classe — Enregistrement: numéro 1400 — Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

MERCREDI
29 JANVIER 1992 05-3-01

Skiez cet hiver,
plus d'excuse *

INISKI: COURS D'INITIATION + ÉQUIPEMENT + BILLET

29,95 \$ OU MOINS

RENSEIGNEZ-VOUS DANS
UNE STATION DE SKI DE VOTRE RÉGION OU AU

1 800 363-7777

Gouvernement du Québec
Ministère du TourismeLe Québec,
c'est
les vacances.

Vandalisme contre la CUM: la FTQ est dans ses petits souliers

SUZANNE COLPRON

■ Les récents actes de vandalisme commis contre des cadres de la CUM plongent la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) dans un profond malaise.

«On est dans nos petits souliers», a lancé, hier, le président de l'organisme, Fernand Daoust. «Ces actes de terrorisme n'ont pas de maudit bon sens... Heureusement, on n'a pas encore eu de blessés.»

Unissant sa voix à celle du directeur québécois du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), Henri Massé, M. Daoust a enjoint les syndiqués de ces-

ser ces pressions. Les 260 employés manuels de la CUM, en grève depuis cinq jours, sont retournés au travail hier.

«Il n'y a aucune complaisance de la FTQ à l'égard des gestes de violence qui ont été perpétrés contre les installations ou les cadres de la CUM. On dénonce et on réprime de tels actes de terrorisme.»

M. Daoust a expliqué qu'il avait eu de nombreux échanges avec les dirigeants du syndicat des cols bleus de la CUM, au cours des derniers mois.

«Oui, a-t-il précisé, nous avons fait part au président Jean Lapierre de notre entière désapprobation face aux incidents violents. Mais nous n'avons pas à nous substituer aux autorités policières.

La FTQ ne peut pas s'ériger en arbitre à tout moment dans les conflits.»

L'explosion d'une bombe dans les bureaux du président de la CUM, Michel Hamelin, jeudi, a cependant changé les données du jeu. Car si Fernand Daoust tolère des «engueles sur les lignes de piquetage», il en va autrement des actes mettant la vie humaine en danger.

«Il y a toujours des têtes brûlées dans un groupe, des exaltés de toute sorte. Il faut leur dire de se retenir parce que cela dessert leur cause, fait dévier le débat et nuit à l'image du syndicat. M. Hamelin n'a pas mâché ses mots et j'estime que les déclarations publiques doivent se faire sans ambiguïté et rapidement.

«Il n'y a rien de pire, croit M. Daoust, que d'associer un syndicat à des gestes de violence. On fait un appel solennel aux syndiqués afin qu'ils cessent d'avoir recours à des moyens de pression de ce type-là.»

Au point mort

De son côté, le président de la CUM, Michel Hamelin, a fait savoir que la balte était maintenant dans le camp de conciliateur, Paul Curzi. C'est lui, a-t-on précisé à son bureau, qui a le mandat de réunir les parties pour reprendre les négociations.

Le syndicat des cols bleus de la Ville de Montréal a par ailleurs déposé hier une poursuite en dommages-intérêts de 100 000 \$ contre La Presse et sa journalis-

te Agnès Gruda qui signait le samedi 26 octobre un éditorial intitulé «Cols bleus: le syndicalisme des cavernes».

Le syndicat reproche à La Presse de l'avoir associé dans cet article à la vague d'actes de vandalisme qui déferle sur la ville. Il réclame un montant de 75 000 \$ pour les dommages causés à sa réputation et 25 000 \$ à titre de dommages exemplaires, «en raison des atteintes illicites et intentionnelles à ses droits reconnus par la Charte des droits et libertés de la personne».

Rappelons que ce syndicat représente, outre les 260 employés manuels de la CUM, les 5 000 cols bleus de Montréal. Il fait partie du SCFP qui, lui, est affilié à la FTQ et au Congrès du travail du Canada.

La Cour somme Ryan d'approuver la fusion des services de police et de pompiers de deux villes

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ La Cour supérieure ordonne au ministre Claude Ryan d'approuver la fusion des services de police et de pompiers des municipalités de Deux-Montagnes et Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

Ce jugement sans précédent a été rendu, hier, par le juge Roland Durand au palais de justice de Saint-Jérôme. A la toute fin de sa décision, le magistrat déclare que cette ordonnance est exécutoire, même si le gouvernement du Québec décide d'interjeter appel.

Au début du mois, les autorités municipales de Deux-Montagnes confiaient à Me André Rochon la responsabilité de présenter une requête en Cour supérieure visant à forcer le ministre Ryan à revoir sa décision. La Ville alléguait qu'en agissant de la sorte, le ministre entravait le travail d'élus locaux en plus de faire déboursier plus d'argent aux contribuables des deux municipalités, le refus d'intégration entraînant des pertes de plusieurs millions de dollars.

Pouvoirs excessifs

Dans sa décision de 25 pages, le juge Durand, siégeant à la chambre civile, précise que le ministre Ryan, responsable des ministères des Affaires municipales et de la Sécurité publique, a excédé ses pouvoirs en faisant dépendre son approbation du résultat d'un référendum qui ni la Loi sur les cités et villes ni la Loi de police ne prévoient dans un tel cas.

A la page 16 du jugement, il est écrit: «Il est clair que la décision de l'intime (le ministre Ryan) de ne pas approuver le projet avant de connaître le résultat du référendum à Sainte-Marthe est basée sur des considérations d'ordre politique et non pas d'ordre administratif.»

Le juge Durand, qui du reste a déjà occupé le poste de maire de Rosemère, signale que le ministre Ryan a refusé ces intégrations

même s'il était «convaincu que ces projets sont en soi excellents et pourraient se révéler avantageux pour les deux municipalités concernées». Les deux conseils avaient décidé de fusionner des services afin d'économiser, après avoir appris l'intention du gouvernement provincial de sabrer ses subventions aux municipalités.

Du côté de Deux-Montagnes, le conseil municipal s'est prononcé unanimement en faveur de ces intégrations (qui comprenaient aussi à ce moment la cour municipale) tandis qu'à Sainte-Marthe-sur-le-Lac, trois édiles sur sept ont voté contre. Les trois récalcitrants ont fait signer une pétition de près de 2 900 noms sur une population totale de 7 200 habitants.

«Qu'il y ait ou non opposition, lit-on en page 16 du jugement, entre deux groupes de conseillers à Sainte-Marthe, les règlements ont été adoptés à majorité et ils sont aussi valides que s'il y avait eu unanimité au sein du conseil.»

Le juge Durand reprend qu'il est intéressant de noter que certains des signataires de la pétition en question ont déjà changé d'idée.

Jurisprudence

Ce jugement risque de faire jurisprudence, car plusieurs municipalités régionales de comté aimeraient mettre sur pied des corps de police régionaux. Des maires ont confié à La Presse que le ministre Ryan leur avait mentionné qu'il n'était pas prêt à accepter de telles requêtes.

Pour revenir à Deux-Montagnes, soulignons que le maire Pierre-Benoît Forget a fait parvenir, en anglais et en français, à tous les contribuables une lettre dans laquelle il explique que le ministre Ryan a refusé un projet qui aurait fait réaliser des économies de l'ordre de 120 000 \$ annuellement à la municipalité. «Ce montant, écrit le maire, représente plus de 2 p. cent de l'augmentation de votre compte de taxes qui, aurait pu être évitée.»



PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse

Les passants n'ont pas l'air effrayé outre mesure par la chauve-souris qui surplombe la façade de la Maison hantée.

Montréal poursuit la Maison hantée pour cause de... chauve-souris monstrueuse

PIERRE GINGRAS

■ S'agit-il d'une sculpture ou d'une vulgaire affiche qui tombe sous le coup d'un règlement municipal?

Pour la ville de Montréal, la «chose» qui orne la devanture du restaurant-théâtre la Maison hantée, rue Bleury, au centre-ville, doit être considérée au même titre qu'un panneau publicitaire même s'il s'agit de l'oeuvre d'un artiste connu. Et pour faire valoir son point de vue, Montréal a décidé de porter le conflit qui l'oppose au propriétaire devant la cour municipale, le 8 mars.

Horriblement originale, comme il se doit, la sculpture, une immense chauve-souris, est en place depuis deux ans déjà. Il y six mois, la Ville a demandé au propriétaire de se conformer au règlement municipal et d'obtenir un permis pour son «affiche». «Pas question, a retorqué Pierre-Roger Nadeau, 69 ans. J'ai déjà deux affiches pour lesquelles je paie les permis requis. Et même s'il s'agissait d'une enseigne, on m'a dit à la Ville que c'était trop gros pour être légal aux yeux du règlement.»

Pierre-Roger Nadeau tient beaucoup à sa chauve-souris monstrueuse, fabriquée par Daniel Langlois. Elle est un peu la

marque de commerce de la maison. «Cet oeuvre artistique s'inscrit très bien dans le cadre de nos activités. Depuis son installation, elle est devenue un attrait touristique dans le coin, fait-il valoir. Les calèches et les cars de touristes se font même un devoir de la montrer aux visiteurs.»

On ne sait si la bête momifiée y est pour quelques chose, mais les affaires de la Maison hantée vont très bien. Une centaine de personnes, des artistes pour la plupart, y travaillent cinq ou six soirs par semaine. On y sert un dîner dans une atmosphère d'horreur, ce qui ne semble pas le moins du monde troubler la digestion des convives. Bien au contraire. Pour obtenir une place, le

samedi, il faut attendre six mois.

Ironie du sort, le procureur de la Maison hantée, Richard Tarte, n'en est pas à ses premiers démêlés avec la réglementation tatillonne de la Ville.

En 1985, ses parents étaient les propriétaires du Centre de la Moto, situé au coin des rues Saint-Denis et René-Lévesque, un édifice dont les murs jaune vif n'étaient pas sans déplaire aux inspecteurs municipaux et aux tenants du bon goût. La Ville voulait que la bâtisse soit repeinte d'une autre couleur moins voyante. Mais la cour municipale donna raison à la famille Tarte en invoquant des droits acquis, jugement qui fut maintenu en appel par la Cour supérieure.

805 000 \$ pour remettre en état le bassin olympique

GILLES GAUTHIER

■ La Ville de Montréal dépensera 805 000 \$ pour remettre en état le bassin olympique de l'île Notre-Dame en prévision d'une compétition qui aura lieu l'été prochain.

Il s'agit du championnat mondial junior d'aviron qui se tiendra du 7 au 16 août 1992.

Le conseil municipal a entériné hier un contrat de 348 691 \$ pour la sonorisation extérieure et le système de chronométrage, et un autre de 456 322 \$ afin de réparer ou réaménager les bâtiments pour «améliorer les conditions d'accueil» et assurer la pérennité de ces bâtisses.

L'opposition officielle, la Coalition démocratique, ainsi que le conseiller indépendant Pierre Gagnier ont jugé qu'il s'agissait d'une dépense de taille pour une compétition qui ne durera que neuf jours.

La responsable des loisirs au comité exécutif, Thérèse Daviau, a expliqué que ces équipements dataient des Jeux olympiques de 1976 et qu'il fallait effectuer «un minimum» de travaux en prévision de ce concours.

Elle a ajouté qu'il s'agissait du seul bassin d'envergure au Canada et d'un des trois meilleurs au monde et que les améliorations pourraient permettre d'attirer éventuellement d'autres compétitions.

Elle a aussi fait valoir que les bâtiments, les quartiers des athlètes, accueillent des groupes scolaires et des jeunes qui participent à des camps de vacances et que le bassin est utilisé pendant la Fête des neiges.

Folle poursuite dans les rues de Montréal

ÉRIC TROTTIER

■ Un individu de 22 ans a donné des sueurs froides à une dizaine de policiers de la CUM, hier en milieu de soirée, lorsqu'il a entrepris une folle escapade dans les rues les plus achalandées du centre-ville avant de s'écraser contre une résidence de la rue Saint-Hubert, faisant ainsi éclater une conduite de gaz.

La virée du suspect, Michel Lepage, un Montréalais bien connu des milieux policiers, aurait pu être tragique mais heureusement, personne n'a été blessé gravement. «Ça roulait pas vite vite, mais il voulait pas s'arrêter!» a expliqué le lieutenant François Lauzon, du poste 33.

Tout a commencé à 20 h 20, à l'intersection des rues Sanguinet et De Maisonneuve, au centre-ville, lorsque le camion à déménagement conduit par Lepage a percuté une automobile à deux reprises. Au lieu de s'arrêter, le suspect a alors pris la fuite.

Manque de pot, deux policiers du poste 33 qui passaient justement par là l'ont immédiatement pris en chasse. Cette folle randonnée, qui s'est déroulée à des vitesses variant entre 40 et 60 km/h, les a menés jusqu'aux rues Peel, De Maisonneuve — à contre-sens — Mansfield et Sherbrooke.

Puis, Lepage a emprunté la rue Saint-Denis vers le nord. Voyant toutefois que des policiers avaient bloqué sa route, à la hauteur de Mont-Royal, il a bifurqué sur Marianne, vers l'est, encore une fois à contre-



Une résidente de la rue Saint-Hubert vient de découvrir qu'un voleur a tenté de s'introduire chez elle... d'une bien drôle de façon!

PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse

sens, après quoi il a pris la rue Saint-Hubert vers le nord.

C'est à ce moment qu'il a perdu le contrôle de son camion, à la hauteur de Mont-Royal, pour finalement aboutir sur le balcon d'une résidence située au 4533, Saint-Hubert. Sur son passage, il a emporté quelques escaliers typiques de cette belle artère montréalaise, un réverbère et quelques poteaux.

Les pompiers ont rapidement colmaté la fuite de gaz qui a suivi, mais plusieurs résidents ont

dû être évacués par mesure de prévention, ce qui a provoqué un certain émoi dans le quartier.

Les policiers ont conduit le jeune récidiviste au poste 33, rue Ontario, et l'ont ensuite transporté à l'hôpital Saint-Luc, puisqu'il s'est infligé des blessures au visage, lors de son accident.

Aucun blessé n'a été signalé, même si au cours de son périple, le fuyard a frappé au moins cinq autos-patrouille qui lui barraient la voie et autant

d'automobiles de citoyens qui se trouvaient sur son chemin.

Une enquête rapide a permis de découvrir que le camion avait été rapporté volé en après-midi. Michel Lepage présente un dossier judiciaire chargé, notamment pour différents vols par effraction. La police pense que le camion devait justement servir à commettre d'autres cambriolages.

Il comparaitra aujourd'hui au palais de justice de Montréal pour y être inculpé de délit de fuite, de vol de véhicule et de conduite dangereuse.

Un résident de Longueuil se suicide en s'inspirant de Final Exit

ÉRIC TROTTIER

■ Un résident de Longueuil s'est enlevé la vie, hier après-midi, vraisemblablement grâce à une des nombreuses recettes du livre *Final Exit*, ce manuel du parfait suicide. C'est le deuxième événement du genre à survenir en trois mois.

Appelés au 50 rue Remi, à Longueuil, les policiers de l'endroit ont découvert le cadavre de l'homme avec, à ses côtés, le livre et une note explicative. Pour arriver à ses fins, la victime avait pris soin de se mettre un sac de plastique sur la tête, attaché avec un élastique autour du cou. Il avait également noué ses mains, probablement au cas où il aurait changé d'idée au dernier instant.

C'est la deuxième fois que la police de Longueuil fait face à une telle situation. L'automne dernier, une femme de 38 ans avait elle aussi mis un terme à sa vie avec l'aide du même livre. Quand la police de Longueuil avait découvert son corps, le 2 novembre, le livre placé près d'elle était ouvert à la page 45, dans laquelle l'auteur américain, Derek Humphrey, explique la façon de se tuer en utilisant du cyanure.

Une vive polémique avait par la suite éclaté au sujet de la légitimité du bouquin, qui connaît un très grand succès en librairie, autant aux États-Unis qu'au Québec.

Le centre Paul-Sauvé est en très bon état et vaut 40 millions, selon l'architecte en chef de la Ville

GILLES GAUTHIER

■ Le centre Paul-Sauvé, dont le comité exécutif de la Ville approuvera probablement aujourd'hui la démolition, vaut 40 millions et il est en très bon état, fonctionnel et polyvalent.

«L'édifice ne montre aucune

faiblesse majeure et son bon état général ainsi que celui de ses équipements a frappé nos professionnels», écrit dans un rapport l'architecte en chef de la Ville, Marc Fluet.

Ce document a été rendu public hier par le Parti civique, qui s'est joint à ceux qui demandent que ces installations ne soient pas

demolies pour faire place à des logements et commerces.

«La décision sur la démolition du centre, affirme également M. Fluet, ne saurait se justifier par la qualité et l'état du bâtiment».

«Elle devrait plutôt s'articuler, poursuit-il, autour de l'impact de l'ajout de ce centre au domaine bâti municipal, en regard des besoins en équipements récréo-

sportifs et des budgets de rénovation, d'entretien et d'exploitation».

M. Fluet évalue les coûts de modernisation à 11,5 millions, répartis sur plusieurs années, ce qui est «acceptable» étant donné que cette somme représente environ 25 p. cent de la valeur de 40 millions d'un bâtiment qui n'a fait l'objet d'aucune rénovation importante depuis sa construction il y a 33 ans.

Il estime que les coûts annuels d'entretien courant et d'opération s'élèveraient à 2,97 millions. Pour la démolition, il faut selon lui prévoir une facture de 1,5 million.

Le conseiller Nick Auf der Maur du Parti civique a fait valoir que Paul-Sauvé «est le centre de la culture populaire et artistique» et rappelle que de grands rassemblements s'y sont tenus tels ceux du RIN, de Pierre Trudeau pendant la campagne référendaire de 1980 et des forces du «oui» le soir de la défaite.

Un autre document indique que la décision d'acquiescer le centre «à des fins autres que culturelles et sportives» a été prise par le comité exécutif le 5 juin 1991. Selon le Parti civique, l'administration voulait déjà le démolir et l'examen de la bâtisse commandé vers la fin d'octobre dernier au service de M. Fluet ne visait qu'à trouver des justifications.

Le conseil municipal a entériné hier l'acquisition du centre au prix de 3,12 millions.

Gestion des déchets dans l'île de Montréal: 240 217 \$ octroyés à 9 municipalités

PIERRE BELLEMARE

■ Collecte sélective Québec, un organisme sans but lucratif, vient de verser 240 217 \$ à neuf municipalités membres de la Régie intermunicipale de gestion des déchets de l'île de Montréal.

Une autre tranche identique leur parviendra dès que Collecte sélective Québec (CSQ) en aura les disponibilités financières pour accélérer divers programmes de recyclage des déchets.

Une brève cérémonie, présidée hier à l'hôtel de ville de Saint-Laurent par le maire de LaSalle, Michel Leduc, a d'ailleurs réuni les maires de Côte Saint-Luc, Dollard-des-Ormeaux, Hampstead, Outremont, Pierrefonds, Sainte-Anne-de-Bellevue, Senneville, Westmont et Saint-Laurent, qui auront à se répartir la somme octroyée par CSQ, dont le président directeur général est André Martel.

Depuis décembre 1990, au moment où CSQ adoptait deux programmes d'aide financière, en collaboration avec le ministère de l'Environnement, le total des subventions accordées à

des municipalités ou à des regroupements municipaux se chiffre à 3,1 millions.

Comme l'indique Michel Primeau, président du conseil d'administration de CSQ, cet organisme a reçu le mandat de promouvoir l'implantation de la collecte sélective au Québec. «Pour ce faire, dit-il, CSQ recueille, sur une période de sept ans, les contributions des entreprises qui fabriquent, distribuent ou vendent des produits de courte vie».

On dénombre au Québec plus de 250 municipalités qui vivent à l'heure de la collecte sélective, ce qui est le triple comparativement à 1986. Deux fois plus de citoyens, par rapport à 1989, ont accès à un tel programme, leur nombre étant passé de 1,1 million à 2,5 millions. En 1992, quatre Québécois sur dix profitent de la collecte sélective.

La Ville de Montréal a déjà reçu près de 304 000 \$ de CSQ, tandis que la Régie intermunicipale de gestion des déchets sur l'île de Montréal a encaissé 300 000, somme qu'elle a distribuée entre Baie d'Urfé, Beaconsfield, Dorval, Kirkland, Mont-Royal et Pointe-Claire.

Une curieuse pratique à la Cour municipale

GILLES GAUTHIER

■ Curieuse pratique à la Cour municipale de Montréal: on présente à un juge une boîte contenant un minimum de 500 dossiers de contrevenants et, sans même en prendre connaissance, le magistrat les déclare coupables en bloc.

Vingt-deux procureurs de la Cour ont dénoncé cette pratique — visant ceux qui font défaut de comparaître dans les cas de contraventions, par exemple — dans des lettres adressées le 14 janvier 1992 à tous les juges et le 16 décembre dernier au procureur chef.

Cette dernière a également été envoyée au maire Jean Doré, qui a donné raison aux procureurs lors de la réunion du conseil municipal, hier. Le maire a soutenu que les procédures ont été changées pour les rendre conformes à l'esprit et à la lettre de la loi et qu'on ne procède plus à des condamnations en bloc.

Un porte-parole des procureurs, qui interrogeait M. Doré lors de la période de questions des citoyens, a toutefois mis en doute les affirmations du maire.

On explique dans la lettre du 16 décembre que «la boîte ainsi benie globalement est ensuite

emportée au greffe», où un avis de jugement est envoyée à chaque défendeur.

Ces condamnations en bloc, affirment les procureurs, sont illégales parce que chaque dossier doit faire l'objet d'un examen distinct en vertu des dispositions du code de procédure et de la jurisprudence. «La Ville a fait condamner ainsi des milliers de citoyens.»

Les procureurs poursuivent une grève de cinq jours dans le cadre de leurs négociations avec la Ville en vue de conclure une première convention collective. L'administration municipale a demandé l'arbitrage.

AVIS D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR LA CARTE ÉLECTORALE

Parce que votre opinion a du poids

Il y aura des audiences publiques aux endroits suivants:

Orford

Le mardi 11 février 1992, de 19h00 à 23h00
Manoir des Sables, Salle Champêtre
90, avenue des Jardins, R.R. no 2, Orford

Montréal

Le mercredi 12 février 1992,
de 14h30 à 17h00 et de 19h30 à 23h00
Holiday Inn Crowne Plaza, Métro Centre, Salle Van Gogh
505, rue Sherbrooke Est, Montréal

Inscrivez-vous et venez dire ce que vous pensez!

Pour tout renseignement ou inscription,
appelez sans frais le 1 800 461-0422.

Vous avez droit de vote, vous avez droit de parole.

 Commission de la représentation
électorale du Québec

AVIS D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR LA CARTE ÉLECTORALE

GRAND SPÉCIAL
BEAUTÉ
chez **Yves Rocher**

COMMENCEZ L'ANNÉE EN BEAUTÉ
avec **Yves Rocher**

OBTENEZ
50%
DE RABAIS ET PLUS
sur plus de 50 items présélectionnés
(à prix régulier)

EXEMPLE:

- Crème de jour Camomille, peaux sensibles.
Rég.: 14\$ Spécial 6⁹⁵\$
- Mascara Douceur naturelle, 5 teintes.
Rég.: 8\$ Spécial 3⁹⁵\$
- Pommade pour les lèvres au germe de blé.
Rég.: 7,25\$ Spécial 3⁵⁰\$
- Shampoing doux au Lys.
Rég.: 6\$ Spécial 1⁹⁵\$

Offres valides jusqu'au 1er février 1992 dans les centres de Beauté Yves Rocher

Ste-Catherine coin Peel 878-3552	Place Alexis-Nihon 939-1526	Centre Rockland 343-9455	Promenades St-Bruno 441-1737	Carrefour Angriçon 365-4631	St-Hubert coin Beaubien 270-7299
La Cathédrale 848-0922	Galleries Rive-Nord 654-6646	Mail Champlain 671-0040	Place Longueuil 677-3361	Place Versailles 354-8001	

Yves Rocher
La beauté par les plantes

PLACE VERSAILLES

VENTE TROTTOIR
"LA BELLE ÉPOQUE"



MUSIQUE DES "ANNÉES FOLLES"

SUR LA PROMENADE
LES 29, 30, 31 JANVIER ET 1er FÉVRIER
235 MAGASINS INCLUANT LA BAIE ET MAGASIN M
TUNNEL LOUIS-H.-LAFONTAINE ET RUE SHERBROOKE EST

FABRICVILLE

Notre magasin du 5940, Des Grandes-Prairies ferme.

En raison de la forte demande de notre clientèle, notre solde se poursuit...

TOUT DOIT ÊTRE VENDU!
Dépêchez-vous, le choix sera plus grand!

TOUT LE STOCK

ACHETEZ-EN 1 OBTENEZ-EN 2 GRATUITS

AUCUNE LIMITE! AUCUNE EXCEPTION!

TOUS les tissus	ACHETEZ 1 m OBTENEZ-EN 2 GRATUITS
TOUS les rideaux	ACHETEZ 1 m OBTENEZ-EN 2 GRATUITS
TOUS les accessoires pour rideaux	ACHETEZ-EN 1 OBTENEZ-EN 2 GRATUITS
TOUS les articles de couture	ACHETEZ-EN 1 OBTENEZ-EN 2 GRATUITS
TOUS les patrons	ACHETEZ-EN 1 OBTENEZ-EN 2 GRATUITS

Achetez 1 mètre ou 1 article au prix courant et obtenez-en GRATUITEMENT 2 de valeur égale ou inférieure

Une seule adresse!

Trop occupée, Lise Bacon n'avait pas le temps de lire tous les mémos!

CAMILLE BEAULIEU
collaboration spéciale
ROUYN-NORANDA

■ Quand en 1989 Antonio Flamand a eu ses premiers démêlés au ministère de l'Environnement, Mme Lise Bacon dirigeait deux ministères dont l'Environnement. Elle était de surcroît vice-premier ministre, ne connaissait pas tous les fonctionnaires et ne lisait pas tous les mémos.

Quand la crise a dégénéré, que Flamand a été congédié en 1990, Sam Elkas cumulait les portefeuilles de la Sécurité Publique et des Transports. Il tentait aussi de survivre à deux grèves majeures des camionneurs, deux feux de dépotoirs de pneus et un assassinat collectif resté trop célèbre (le caporal Lemay à Oka).

L'un comme l'autre ont eu beau jeu d'égrenier devant la Cour, hier à Rouyn-Noranda, les «Je ne connais pas cette personne». C'est la première fois que je vois ce document!

Si l'objectif de Me Guy Bertrand, avocat de Flamand était d'établir une complicité quelconque des deux ministres dans ce complot contre son client sur lequel il étoffe sa requête pour arrêt des procédures, il a fait chou blanc!

Cuisinée longtemps comme on dit dans le jargon policier, deux heures au moins, Mme Bacon en a dit fort peu. Et la plupart de ses déclarations sont couvertes par l'ordonnance de non-publication émise lundi par le juge Denis Lavergne, jetant un voile pudique sur les avatars de la compagnie Stablex de Blainville avec le ministère de l'Environnement du Québec à propos de rejets d'eau contaminée.

Sam Elkas, lui, est resté beaucoup moins longtemps sur la sellette, mais on ne l'a pas interrogé sur Stablex.

Où, il a fait cheminer une demande d'enquête reçue le 5 février de son collègue de l'Environnement, M. Pierre Paradis, sur des allégations publiées par le journal *The Gazette* à propos de Flamand, la mine Poirier et la compagnie Scibec. Il ignorait

tout cependant d'une correspondance parallèle, entre son sous-ministre en titre, M. Jacques Beaudouin, et son vis-à-vis à l'Environnement, M. André Trudeau. Oui, il se souvient que toutes les pièces du dossier Flamand au ministère de l'Environnement ont été transmises à la Sécurité publique... c'est-à-dire à Jacques Beaudouin.

Mais il devient de plus en plus évident, au cours des audiences, que Me Bertrand entendait d'abord disposer de l'échelon ministériel. Pour concentrer ensuite son tir sur les sous-ministres, chefs ou directeurs de cabinets, et autres pontifes au ministère de l'Environnement et à la Sécurité publique.

Le procureur de la défense tente d'établir une preuve circonstancielle d'un complot pour éliminer Flamand... dans les patentes duquel on glisse un brûlot: le dossier de la mine Poirier. Il bâtit de surcroît sa preuve sur les déclarations de témoins en principe hostiles, procédure inusitée en droit pénal.

Dans cette optique, les deux témoins clés hier étaient sans doute l'ex sous-ministre à la Sécurité publique, M. Jacques Beaudouin, et le sous-ministre adjoint à l'Environnement, Mme Cécile Clérout. Deux témoignages dans la foulée des dépositions d'André Trudeau en novembre dernier, sous ministre en titre à l'Environnement.

La déposition de Mme Clérout portait sur Stablex. Reste M. Beaudouin, qui a reconnu avoir reçu de l'Environnement tout le dossier de l'enquête administrative interne sur Flamand le 4 juin 1990, y compris un interrogatoire assermenté effectué par un avocat, Me Jean-François Duchesne.

Ce dossier, dit M. Beaudouin (autrefois directeur de la Sûreté du Québec) a été déposé au ministère, et personne n'a reçu autorisation de le transmettre.

A quoi Me Bertrand rétorque qu'il mettra bientôt en preuve que le dossier a été soit transmis volontairement à la SQ, soit volé dans les locaux du ministère, puis remis à la SQ.

Montréal proclame février «Mois de l'histoire noire»

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ La communauté noire de Montréal a depuis longtemps — et sous les régimes anglais et français — contribué au développement de la ville. C'est ce fait relativement méconnu que l'administration municipale veut célébrer en proclamant février le Mois de l'histoire noire.

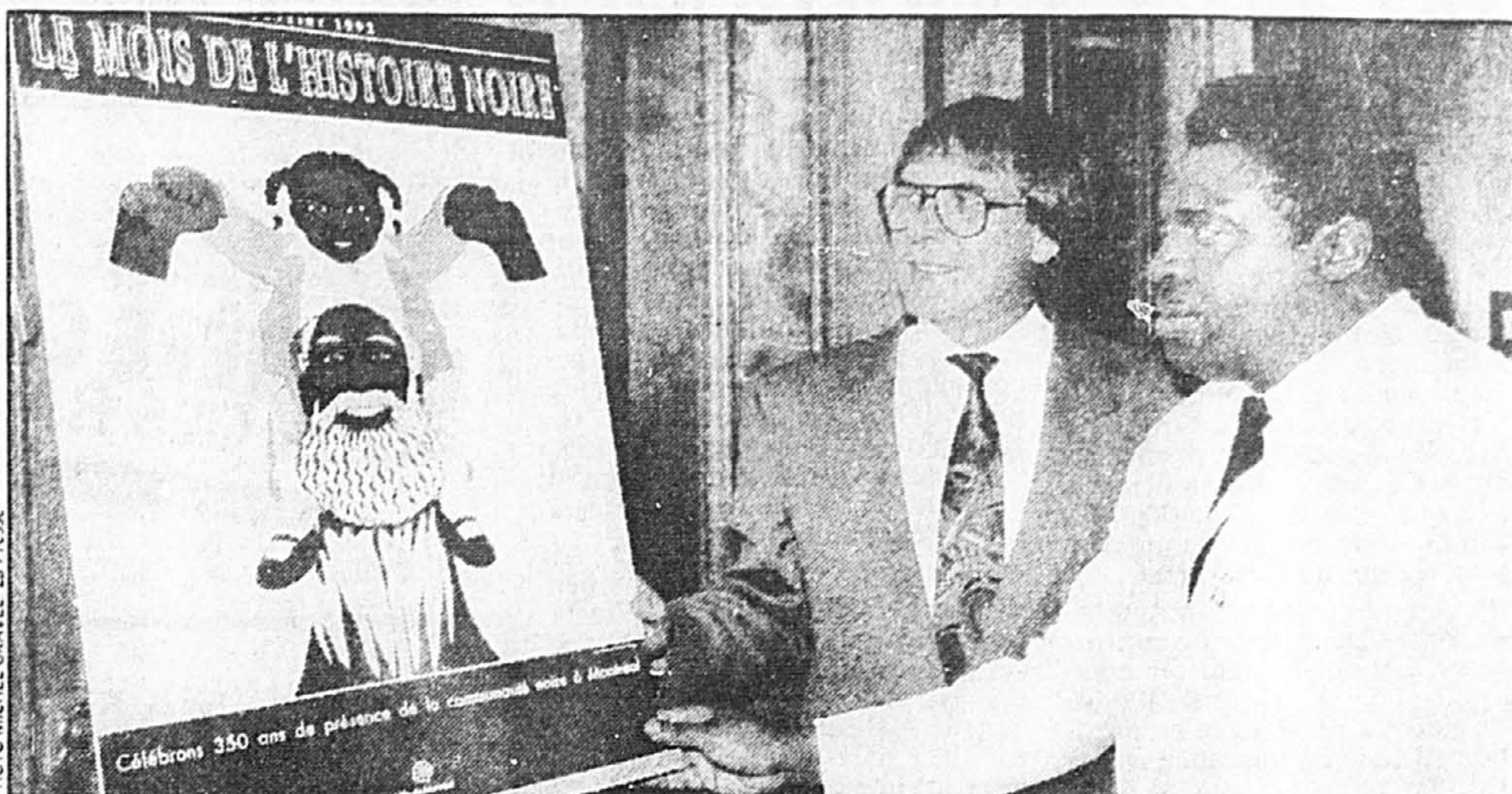
Le conseil municipal a effectivement proclamé cette célébration par résolution lors de sa réunion d'hier. Plusieurs villes nord-américaines soulignent depuis longtemps, en février, la présence des Noirs.

Dorénavant, le mois de février donnera annuellement aux résidents, par une série de manifestations culturelles, l'occasion de se familiariser avec la culture noire d'Afrique, des Caraïbes et des Amériques.

M. Joseph Bielo, membre du comité exécutif, responsable des relations interculturelles et interraciales, a rendu publique hier, au cours d'une conférence de presse, la programmation des événements.

M. Bielo a dit espérer, en présence de quelques représentants des Noirs, qu'ainsi la société montréalaise, par ailleurs généralement accueillante, fraternisera avec cette minorité. Il s'agit somme toute de rappeler que les Noirs «ont depuis longtemps contribué à l'édification de la ville». Il a, pour le démontrer, fait état de la présence de Matthieu da Costa, un guide-interprète d'origine africaine, au cours de l'expédition acadienne de Champlain et de Poutrincourt. Après l'indépendance américaine, les loyalistes ont amené des Noirs avec eux au Bas-Canada, dont 300 esclaves. Auparavant la France avait autorisé l'esclavage: un millier d'esclaves noirs ont été importés en Nouvelle-France sous l'ancien régime.

M. Keder Hyppolyte, d'origine haïtienne, représentant d'organisations noires pancanadiennes, a expliqué à *La Presse* qu'il y a près de 100 000 Noirs au Québec — principalement à Montréal — et qu'ils sont moitié-moitié d'expression anglaise et française. Ce sont presque tous des Antillais, à l'exception de 10 000 qui sont Africains. Le porte-parole a signalé que les Haïtiens s'intégraient



M. Joseph Bielo, membre du comité exécutif, inaugure hier à l'hôtel de ville, en présence de M. Keder Hyppolyte, représentant d'organismes noirs pancanadiens, le Mois de l'histoire noire.

facilement au Québec; 99 p. cent des Haïtiens qui émigrent ici «y restent pour toujours». En revanche, l'intégration des Antillais des anciennes colonies britanniques, reconnaît-il, est un peu plus difficile. La communauté noire de Toronto, elle, compte quelque 200 000 membres, presque tous d'expression anglaise.

Une majorité des spectacles et des événements, dans les maisons municipales de la culture, sont organisés par des sociétés d'expression anglaise. Le Mois de la culture noire encadre, en quelque sorte, diverses manifestations qui ont pris racine dans l'Ouest de l'île. Ainsi, le Black Theater Workshop présentera la pièce *Our Lost Heroes* dans diverses écoles. Le Black Students Network de l'Université McGill, aussi, organise une présentation sur l'histoire africaine.

Les conférences, organisées par la Commission des droits de la personne, auront lieu au Dawson College, le cégep de langue anglaise du centre-ville. Elles inaugureront le Mois. En ce lieu, où la

traduction simultanée sera assurée, on pourra entendre, le vendredi 31 janvier, l'avocat torontois Charles Roach traiter de la participation des Noirs à la promotion des droits civils, au États-Unis et au Canada. L'historien Marcel Trudel, de l'Université

d'Ottawa, rappellera aux Québécois qu'ils ont eu, «comme bien d'autres peuples, leur crise de racisme». Mme Vivian Barbot-Lymburner, professeur de français à Victoriaville, traitera quant à elle de la situation de la femme noire.

Le dernier privilège

ORSAY

SOLDE DE MOBILIER INTERNATIONAL



DU 15 JANVIER AU 1^{ER} FÉVRIER
RÉDUCTION JUSQU'À

50%

4801, avenue du Parc 273-4479

CJMS lance une campagne d'appui aux cinq familles «oubliées» d'Oka

BRUNO BISSON

■ Les quatre stations AM du réseau Radiomutuel ont lancé hier une campagne d'appui populaire en faveur des cinq familles «oubliées» d'Oka, sous le patronage enthousiaste du tribunal anti-warriors des ondes de CJMS, l'annonceur Gilles Proulx.

Ce dernier a invité le public, au cours de l'émission du midi, à se rendre à l'une ou l'autre des stations AM de Radiomutuel pour signer une pétition. Cette pétition réclame du gouvernement fédéral l'achat des propriétés de ces familles, dont les maisons sont situées juste en face de la pinède d'Oka.

Radiomutuel imite ainsi le geste d'une concurrente de CJMS, la station verdunoise CKVL, qui avait lancé une campagne similaire, en décembre, pour protester contre une entente intervenue entre Hydro-Québec et le conseil de bande d'Akwesasne. Résultat? Hydro-Québec a reçu près de 40 000 copies signées de la lettre-type que CKVL a mise en circulation, réclamant pour chaque signataire un crédit d'électricité de 300 \$ identique à celui qu'ont obtenu les Mohawks «bons payeurs» de la réserve d'Akwesasne.

Le directeur de l'information de CJMS, M. Philippe Châtillon, a insisté sur le fait que la décision de Radiomutuel ne vise pas à répliquer à la campagne de CKVL ou à celle du réseau Télémedia, qui a mené sa propre campagne, mais contre les taxes.

Selon M. Châtillon, l'appui de Radiomutuel aux cinq familles «oubliées» d'Oka vise seulement à renforcer «le rôle social que doivent jouer les médias». Il ne s'agit pas, de son point de vue, d'un «stunt» publicitaire ou d'une course aux cotes d'écoute, et cet appui n'engage pas les journalistes du service des nouvelles.

«Mais tout ce qui touche à la crise d'Oka s'inscrit dans un contexte spécial, pour nous, a-t-il précisé, parce que durant la crise d'Oka, c'est Gilles Proulx qui a pris les positions les plus franches en faveur des Blancs d'Oka et de Châteauguay.»

«Nous avons eu tellement d'appels de nos auditeurs depuis que la ministre Landry a annoncé

qu'elle n'aidera pas ces personnes, a-t-il ajouté, que nous avons décidé de faire quelque chose. Pour nous, c'est ce qui a semblé le plus naturel.»

Vendredi dernier, la ministre d'État aux Affaires indiennes, Mme Monique Landry, avait annoncé aux familles de MM. Guy Dube, Marc-André Legault, Jacques Imbeault, Jan Towarnicki et Julian Shipman, que le gouvernement fédéral n'achètera pas les maisons situées en bordure de la route 344, devant la pinède et le parc municipal d'Oka, où s'est déroulé l'affrontement entre la SQ et des Mohawks armés, le matin du 11 juillet 1990. La crise ainsi déclenchée devait durer 78 jours.

Mme Landry a alors expliqué aux propriétaires frustrés que les Mohawks ne réclamaient pas l'étroite bande de terre, sise du côté sud de la route 344, sur laquelle sont situées ces propriétés. Le chef du conseil de bande de Kanesatake, M. Jerry Peltier, a réagi dès le lendemain en rappelant que les mohawks réclament toute la Seigneurie des Deux-Montagnes qui englobe un territoire excédant, et de loin, les limites du village et de la paroisse d'Oka.

Hier, moins d'une heure avant que M. Gilles Proulx annonce la tenue de la campagne publique de Radiomutuel, un groupe de porte-parole des familles en question a tenu un point de presse, devant la pinède, pour rappeler que le fédéral avait promis, dès le mois d'août 1990, d'acquiescer leurs propriétés.

«Cette promesse faisait partie des conditions imposées par la municipalité d'Oka dans le contrat de vente des terrains achetés par le fédéral au cours de la crise», a déclaré à *La Presse* l'un des propriétaires, le docteur Jacques Imbeault.

«Nous ne voulons pas que nos propriétés deviennent le tampon entre Oka et Kanesatake, a ajouté M. Imbeault. Le fédéral s'est engagé envers nous, mais maintenant il répète que la question est sous étude. Ils étudient longtemps, mais pendant ce temps-là, j'ai relocalisé ma famille à mes frais et ma maison est toujours à vendre.»

Le texte de la pétition de Radiomutuel demande que le fédéral «offre une compensation équitable pour tous les problèmes vécus depuis cette période». Il n'est pas question, pour le moment, a dit M. Châtillon, de faire circuler le texte de la pétition.

Admission générale:
7.00\$

Étudiants, 55 ans et plus:
5.00\$

Femmes enceintes:
gratuit (certificat requis)

Enfants 5 ans et moins:
gratuit

INFORMATION: (514) 766-1932

PLACE BONAVENTURE, HALL EST

CONFÉRENCES, ATELIERS, DÉGUSTATIONS, MASSAGES,
C'EST GRATUIT!

Pour sa 9^{ième} édition, le Salon National de la Santé
vous propose encore plus de techniques et de produits santé.

Des thérapeutes, des médecins, des organismes



la Fédération Québécoise
des Masseurs et Massothérapeutes

la Société de
Tai Chi Taoïste de Montréal



En collaboration:

Tirage d'un voyage santé en Autriche (2 personnes)

Un agenda est remis gratuitement à tous les visiteurs (1 par famille)

Un abonnement d'un an gratuit à la revue *Défi Santé* aux 20 premiers visiteurs (tous les jours)



DU
30 JANVIER
AU
2 FÉVRIER 92

«ÊTRE EN SANTÉ,
C'EST AUSSI
SAVOIR»

LE SOLDE

Brisson & Brisson

L'UNIQUE

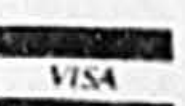


Du 29 janvier au 8 février

1472, rue Sherbrooke ouest (coin Sherbrooke et Mackay) Tél.: (514) 937-7456

Nous vous échangerons ou vous rembourserons tout achat
si vous vous présentez à notre boutique dans les 3 jours qui suivent.

Les certificats-cadeaux et les notes de crédit ne peuvent être utilisés pendant ce solde.
Jeudi et vendredi: 9 h à 18 h. Samedi: 9 h à 17 h



La Petite-Bourgogne se prend en main et veut le montrer

JEAN-PAUL SOULIE

La Coalition de la Petite-Bourgogne lançait hier son plan d'action pour l'amélioration de la qualité de vie des résidents de ce quartier. Conférence de presse en matinée, fête le soir avec bingo, danse, spectacle, la population du quartier veut prouver que «la Petite-Bourgogne se prend en main». Cet effort a été entrepris il y a un an et demi, et déjà, les résultats sont positifs et quantifiés en termes de statistiques.

Il s'agissait pour les habitants de la Petite-Bourgogne de contrer l'identification du quartier comme point chaud de Montréal dans le domaine de la drogue en particulier et de la délinquance en général. Le quartier compte 1440 HLM, propriétés de l'Office d'habitation de Montréal, la plus grande concentration du genre dans la Métropole, et 70 p. cent de locataires. Deux associations de locataires ont été mises sur pied, un programme de diners communautaires a été créé, ainsi qu'une cuisine collective.

Le quartier, où est située la Fondation Portage, qui s'occupe de toxicomanes, a obtenu l'octroi d'une subvention en prévention de la toxicomanie. Une policière noire a été affectée dans le quartier, un travailleur communautaire a été engagé au CLSC, et de nombreux comités ont été formés: emploi-employabilité, habitation, environnement, sécurité, comité de prévention, comité portant sur le racisme, et comité promoteur «Vivre la Petite-Bourgogne en santé».

On a assisté depuis un an à la fermeture de nombreux «crack

house». Mais le président de la Coalition de la Petite-Bourgogne, le Père Francis Xavier et plusieurs des représentants des divers comités de quartier qui ont pris la parole ont vertement critiqué la pratique d'intrusion policière dans les domiciles, sans mandats, les policiers étant parfois accompagnés de caméramen et de journalistes, ce qui a donné récemment des reportages télévisés. «C'est une violation de la dignité humaine et de la démocratie, a dit le Père Francis Xavier».

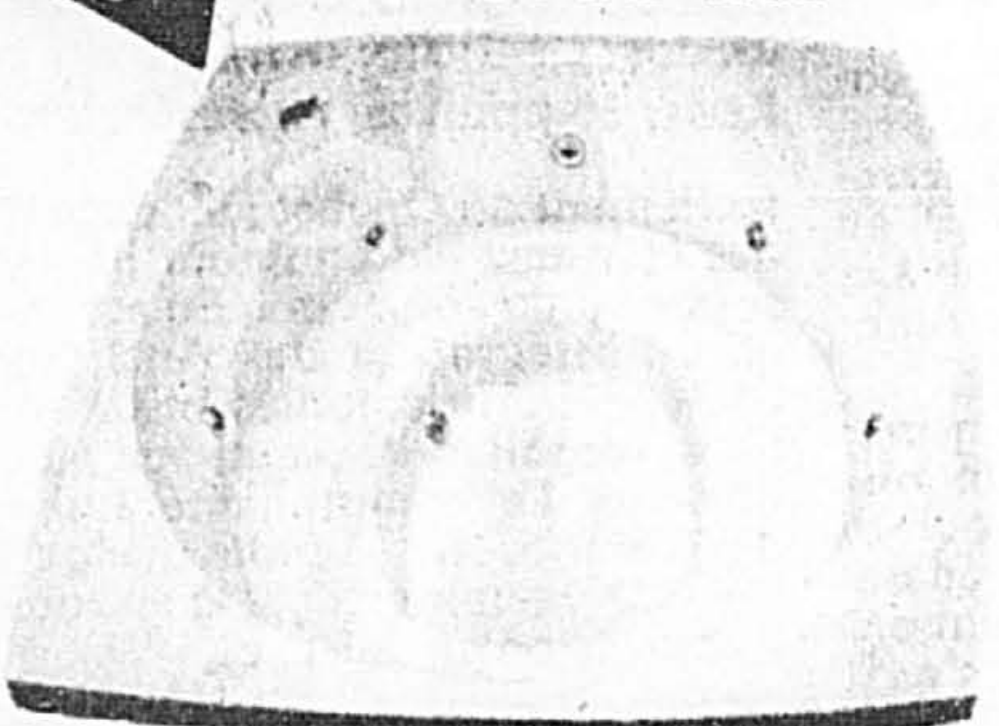
Le directeur du poste de police 24 de la CUM, M. Jean-Pierre Tremblay, s'est dit d'accord avec ces propos, mais il a tenu à souligner la baisse de la criminalité dans le secteur depuis un an. Entre 1991 et 1992, le nombre des crimes violents a diminué de 22 p. cent, et celui des actes criminels en général a baissé de 10 p. cent. «Il ne faut pas confondre la Petite-Bourgogne avec un îlot très restreint, quatre à cinq rues par quatre à cinq rues, tout au plus, dans lequel on trouve toute la criminalité et la violence du secteur. On a pris la partie pour le tout, mais actuellement le quartier n'est pas plus dur que beaucoup d'autres».

Marcel Sévigny, le conseiller municipal du district, a souhaité pour sa part que le plafond imposé par Québec aux loyers — 25 p. cent des revenus familiaux dans les HLM — soit changé. Ce système aboutit à une aberration. Quand les gens améliorent leur situation financière ils sont pénalisés, et il n'est pas rare de voir des familles qui tiennent à demeurer dans le quartier payer des loyers de 600 \$, 800 \$ et plus pour des logements fort ordinaires.

**DERNIÈRE CHANCE
POUR CES BAS PRIX!**
Prix sur inventaire seulement

SPA
Premier arrivé, premier servi!
ACRIMAX

ECONOMISEZ 59%
Le PRÉSIDENT
101" x 84 1/2" x 35"



1870 litres

ÉQUIPEMENT STANDARD
• 6 jets réglables individuellement
• filtre à cartouche
• écumoir
• interrupteur pneumatique marche/arrêt
• deux contrôles d'admission d'air
• thermomètre (température de l'eau)
• lampe d'éclairage

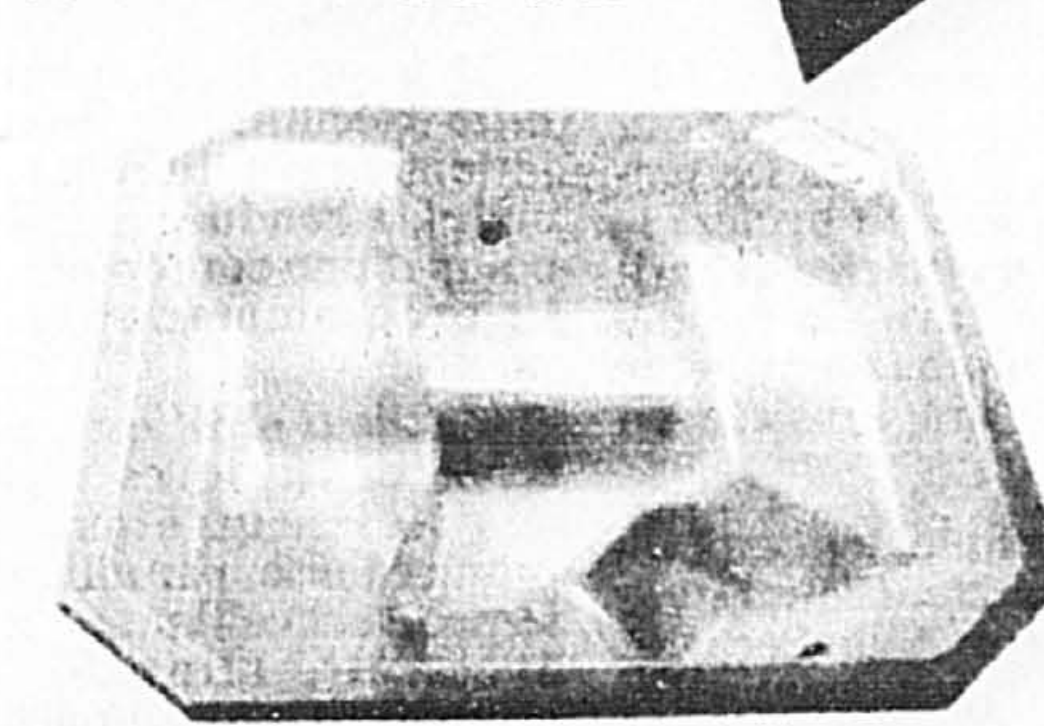
INVENTAIRE:
2- gris marbre
3- teal marbre (vert)
240 v. / 4 kw

PSM: 6013.00\$

SPECIAL

2449⁰⁰\$

ECONOMISEZ 59%
L'AZURE
77 1/2" x 77 1/2" x 27"



1040 litres

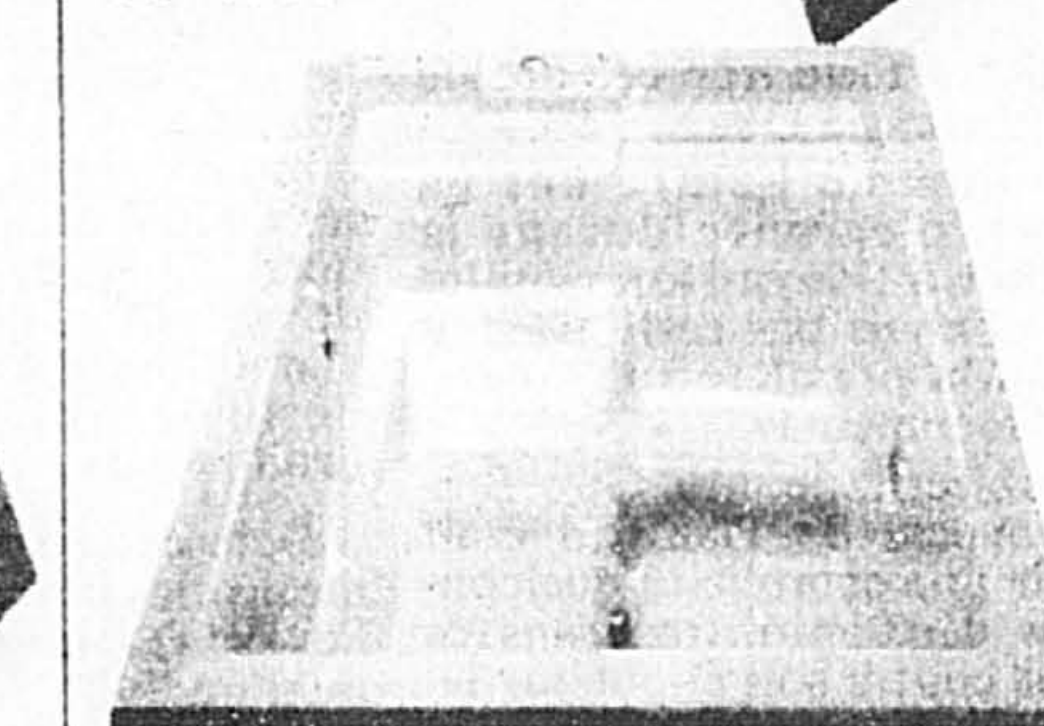
ÉQUIPEMENT STANDARD
• 6 jets réglables individuellement
• filtre à cartouche
• écumoir
• interrupteur pneumatique marche/arrêt
• deux contrôles d'admission d'air
• thermomètre (température de l'eau)
• lampe d'éclairage

PSM: 5426.00\$

SPECIAL

2225⁰⁰\$

ECONOMISEZ 59%
L'OASIS
79" x 55 1/2" x 27"



760 litres

ÉQUIPEMENT STANDARD
• 6 jets réglables individuellement
• filtre à cartouche
• écumoir
• interrupteur pneumatique marche/arrêt
• deux contrôles d'admission d'air
• thermomètre (température de l'eau)
• lampe d'éclairage

PSM: 5114.00\$

SPECIAL

2095⁰⁰\$

INVENTAIRE:
1- brun marbre / 1- gris
1- gris marbre
2- framboise
120 / 240 v. / 6kw
1- gris / 1- gris marbre
240 v. / 4 kw
3- brun marbre
2- brun marbre
120 v. / 20 amps.

**COUVERT GRIS
ou BRUN en sus
PSM: 797.50\$
SPECIAL
359.00\$**



**Les SPA
Acrimax sont
fabriqués au Québec**

Ces prix sont fermes
jusqu'à épuisement
d'inventaire.

HEURES D'AFFAIRES
FERMÉ TOUS LES LUNDIS
Mardi, Mercredi 9h00 à 17h00
Jeudi, Vendredi 9h00 à 21h00
Samedi 9h00 à 17h00

**RAYMOND
LÉPINE inc.**

8755 Langelier
St-Léonard, Montréal, Québec
(AU NORD DE MÉTROPOLITAIN À L'OUEST
DU BOUL. LOUIS-H LAFONTAINE)
326-2060

LA RAISON POUR LAQUELLE LES OBLIGATIONS REER FONT NOTRE FORCE.

L'HISTOIRE DU FONDS D'OBLIGATIONS INDUSTRIEL OFFERT PAR MACKENZIE.

Chez Midland Walwyn, nous rencontrons des centaines de milliers d'investisseurs chaque jour. Nous sommes donc très bien renseignés sur ce que les Canadiens recherchent en termes de placements REER. Nous avons compris qu'ils veulent remplacer les véhicules à court terme par des placements à faible risque et à rendement élevé.

Nous pouvons leur proposer un certain nombre de solutions dont l'une des meilleures, les obligations de haute qualité et, en particulier, le Fonds d'obligations Industriel géré par la Corporation Financière Mackenzie.

En 1991, le Fonds d'obligations Industriel a connu une hausse impressionnante de 20,4 %. Depuis son lancement il y a trois ans, il a enregistré en moyenne des rendements composés annuels de 11,7 %. En outre, puisque la tendance des taux est à la baisse et que les obligations canadiennes sont en forte demande à l'échelle internationale, nous sommes d'avis que des gains en capital substantiels devraient venir s'ajouter au revenu en intérêts. Il s'agit d'une occasion fort intéressante dont vous devriez être au courant. Pour en savoir plus, veuillez nous retourner le papillon ci-dessous, nous appeler au :

1 800 561-5263

☐ Veuillez me faire parvenir de plus amples renseignements sur le Fonds d'obligations Industriel et les autres placements admissibles au REER, offerts par Midland Walwyn.

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____ PROVINCE _____ CODE POSTAL _____
TELEPHONE _____ (Bureau) _____ (Résidence) _____

POSTER À: **MIDLAND WALWYN**

DES SOLUTIONS FINANCIÈRES INDIVIDUELLES

Scotia Plaza, 35ième étage, 49, rue King O., Toronto (Ontario) M5H 4A1

Les offres sont faites par prospectus

FABRICVILLE

COMPTE À REBOURS
PLUS QUE

4
JOURS

LE SOLDE PREND FIN
LE 1^{ER} FÉVRIER 1992

**1/2 DE RABAIS
PATRONS**

• VOGUE • BUTTERICK
• McCALL • SIMPLICITY
• STYLE • NEW LOOK
Détails en magasin

1/3 DE RABAIS

FIL Coats et Gutermann
BOUTONS Kidd et M.S.C.
ÉLASTIQUES Belding
FERMETURES-ÉCLAIR Kidd
ÉPAULETTES Kidd et Shell

**50%
DE RABAIS
SUR TOUT NOTRE
STOCK DE TISSUS***

• FANTAISIE DE POLYESTER • TISSUS POUR ENSEMBLES • TISSUS POUR MANTEAUX • CHALLIS UNI ET IMPRIMÉ • TISSUS LOURDS • TISSUS À CHEMISE • JACQUARD • POPELINE SPORT • TISSUS VARIÉS POUR RIDEAUX ET BIEN PLUS ENCORE!

SEULEMENT

299 \$
le m

• TISSU IMPERMÉABLE LONDON • CHALLIS SERGÉ • SERGÉ DUVE-TEUX • TISSU IMPERMÉABLE EN VINYLE • TISSU PARACHUTE • TISSU OXFORD • COTON BROSSÉ • TISSUS À CHEMISE FIORUCCI • SERGÉ MIAMI • FLANELLE À CHEMISE • JACQUARD FLAIR

SEULEMENT

2 \$
le m
Valeur cour.
jusqu'à 10,98 \$ le m

• CHALLIS IMPRIMÉ (90 cm) • DOUBLURES MODÈ • FLANELLE À CHEMISE (90 cm) • DOUBLURE JACQUARD • NYLON MIRA • DOUBLURE RAYÉE • ÉCHANTILLONS POUR ENSEMBLES • TRICOTS NOUVEAUTÉ VARIÉS

*Excluant tissus de base, murs à 2\$ et tissus sélectionnés.

FABRICVILLE

LE PLUS GRAND DISTRIBUTEUR DE TISSUS ET TENTURES AU CANADA

140 MAGASINS À TRAVERS LE CANADA

MEILLEURE QUALITÉ — MEILLEURS PRIX

En raison de manque d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins.

• RUE SHERBROOKE, 7760, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H1L 1A5 354-0090
• STE-CATHERINE, 354, Ste-Catherine Ouest, Montréal (Québec) H3B 1A1 866-1821
• LAURENTIEN, 1240, boul. Laurentien, St-Laurent (Québec) H4R 1J8 334-0910
• SOMERLED, 6444, avenue Somerled, N.F.D. (Québec) H4V 1S4 483-2685
• DOLLARD-DES-ORMEAUX, 2050, St-Regis, Dollard-des-Ormeaux (Québec) H9P 1H6 683-4550
• RUE BEAUMONT, 1178, rue Beaumont, Montréal (Québec) H3P 3E0 737-4755
• LASALLE 7803, boul. Newman, LaSalle (Québec) H8N 1X7 365-8045
• TASCHEREAU, 605, boul. Taschereau Greenfield Park (Québec) J4V 2H8 672-6884
• CHOMEDÉY, 1205, boul. Labelle, Chomedéy, Laval H7V 2V5 688-1039
• DELA CONCORDE, 1950, boul. de la Concorde, Duvernay (Québec) H7G 4P5 662-1880
• SU-PRE PLAZA, 5940, des Grandes-Prairies, Saint-Léonard (Québec) 329-2238
• 6854, JEAN-TALON EST, St-Léonard 899-0060

La tuberculose refait son apparition au Québec: 400 cas déclarés

Aux États-Unis, les autorités fédérales s'alarment devant la résurgence de la maladie qui touche durement 13 États

FRANÇOIS FOREST

■ Le Québec compte entre 400 et 500 tuberculeux, mais ce chiffre pourrait augmenter au cours des prochains mois si les populations à risque de développer la maladie et de la répandre ne sont pas plus étroitement surveillées.

Ces populations proviennent en majorité des couches pauvres et sans hygiène de la société, des narcomanes et de ceux qui ont été infectés par le virus du sida.

L'alarme vient d'être sonnée aux États-Unis par le Centre de contrôle des maladies (CDC), par suite de la résurgence de la tuberculose, qui touche en priorité les classes défavorisées et les consommateurs de drogue. Le nombre de cas a augmenté de 11 p. cent entre 1989 et 1990.

Si la maladie se traite habituellement bien, il semble que de nouvelles souches de tuberculose résistantes à tous les antibiotiques connus et pouvant provoquer la mort, fassent des ravages. Cette nouvelle bactérie a provoqué la mort de douze détenus et d'un gardien de prison en moins d'un an dans l'État de New York.

Le docteur Gaston Ostiguy, pneumologue à Maisonneuve-Rosemont, a indiqué, hier, que la tuberculose «fait son nid» là où les conditions sanitaires sont à peu près inexistantes. Cette maladie croît avec la pauvreté, mais elle est également présente chez les «immigrants». L'immigration haïtienne est à risque à cet égard.

Une multitude de sanatoriums

partout au Québec, maintenant recyclés en hôpitaux de soins prolongés, témoignent encore du passage de la maladie dans les années 30.

«C'est la maladie des pauvres, résume le docteur Augustin Roy. C'est une maladie coûteuse à soigner parce qu'elle entraîne des soins prolongés. Outre les populations visées (séropositifs et narcomanes), je dirais que la population des itinérants à Montréal est possiblement à risque à cause de la vie de groupe. Présentement, c'est une maladie pour personnes âgées, à l'hygiène déficiente, mais nous n'atteignons sûrement pas l'incidence américaine.»

Le docteur Réjean Thomas, de la clinique l'Actuel, confirme que la tuberculose se retrouve chez les personnes aux systèmes immuni-

taires déficients, particulièrement donc chez les sidéens en phase terminale. Il recommande que le test (PPD) de la tuberculine soit fait chez tous les séropositifs connus et en bonne santé. Il ajoute que certains cas résistants aux antibiotiques ont été détectés. «On les traite plus longtemps, dit-il, mais l'incidence n'est jamais aussi forte qu'aux États-Unis à cause de notre système de santé mieux organisé.

«Les cas sont rares chez les séropositifs d'ici, ajoute-t-il, et presque inexistantes chez les homosexuels, où les conditions d'hygiène sont habituellement bonnes.»

Cela dit, la situation est nettement plus alarmante aux États-Unis où les autorités fédérales de la Santé estiment que la maladie touche durement 13 États et

s'avère «incontrôlable» dans la majeure partie du pays. A un point tel qu'on attend avec impatience les budgets supplémentaires promis par le président Bush pour contrôler la maladie.

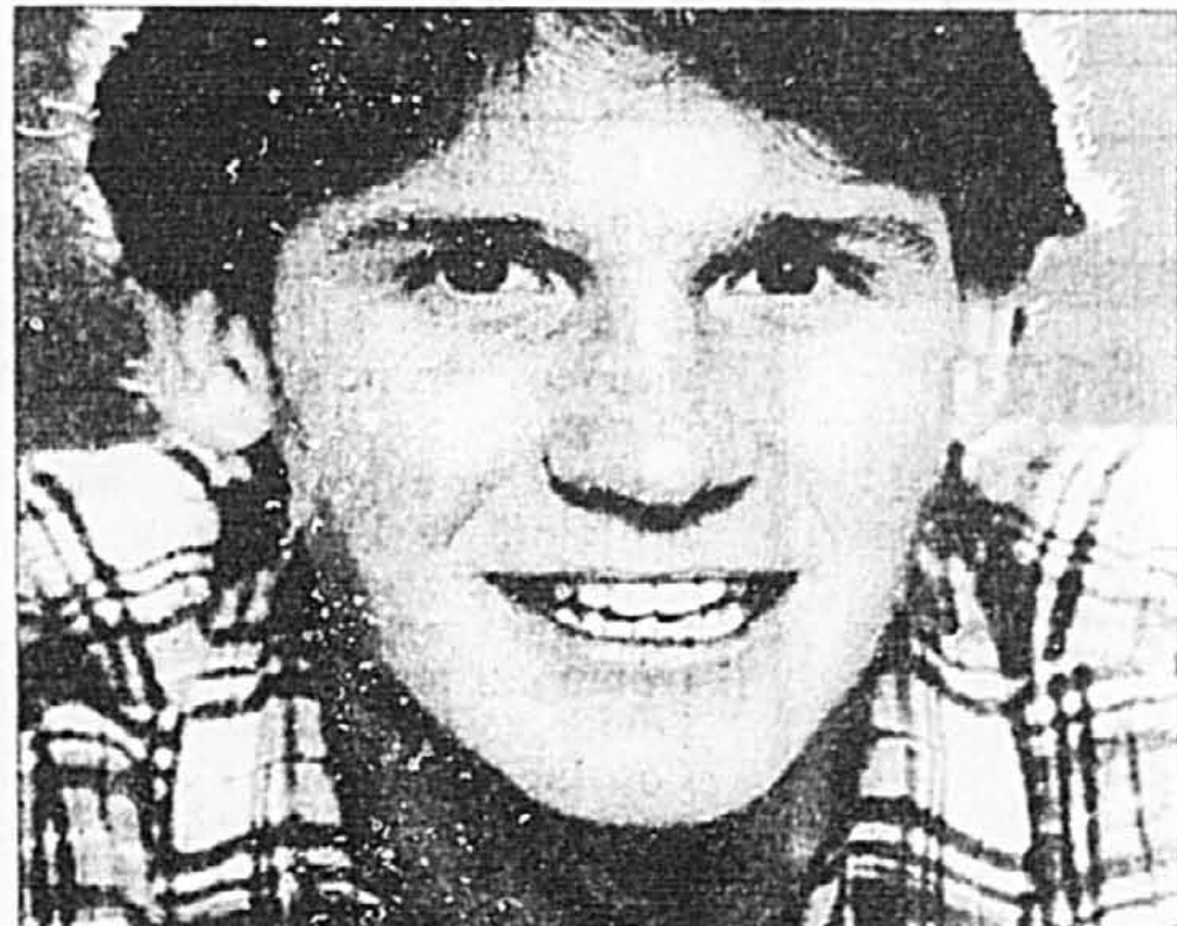
Lors d'un colloque, la semaine dernière à Atlanta, les autorités médicales ont indiqué que les travailleurs sociaux et de la santé en contact avec des tuberculeux devraient faire attention à la transmission par la toux.

Des personnes en bonne santé peuvent être porteurs du bacille pendant plusieurs années, sans jamais devenir malades, mais à l'inverse un fort pourcentage de gens peuvent développer la maladie si l'infection n'est pas promptement enrayerée par les antibiotiques.

Si la tuberculose répond habi-

tuellement bien au traitement traditionnel à base de repos et d'antibiotiques, il est des bacilles mortels, pour lesquels il n'existe présentement aucun médicament.

«LES PROFS SONT LÀ POUR MOI.»



J'ai toujours eu des problèmes en maths...
Ici, les profs sont superdisponibles.
Je n'ai jamais eu d'aussi bonnes notes.

Reconnue par le ministère de l'Éducation du Québec, l'Académie Kells est une école mixte de langue française qui, en raison de son excellent rapport maître/élèves, favorise au plus haut point l'apprentissage.

D'année en année, l'école bâtit pour votre enfant un programme d'enseignement adapté à ses besoins particuliers.

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser au registraire.
(514) 485-8565 — Télécopie: 485-4805

Académie Kells
6865, boul. de Maisonneuve ouest
Montréal (Québec)
H3B 1T1



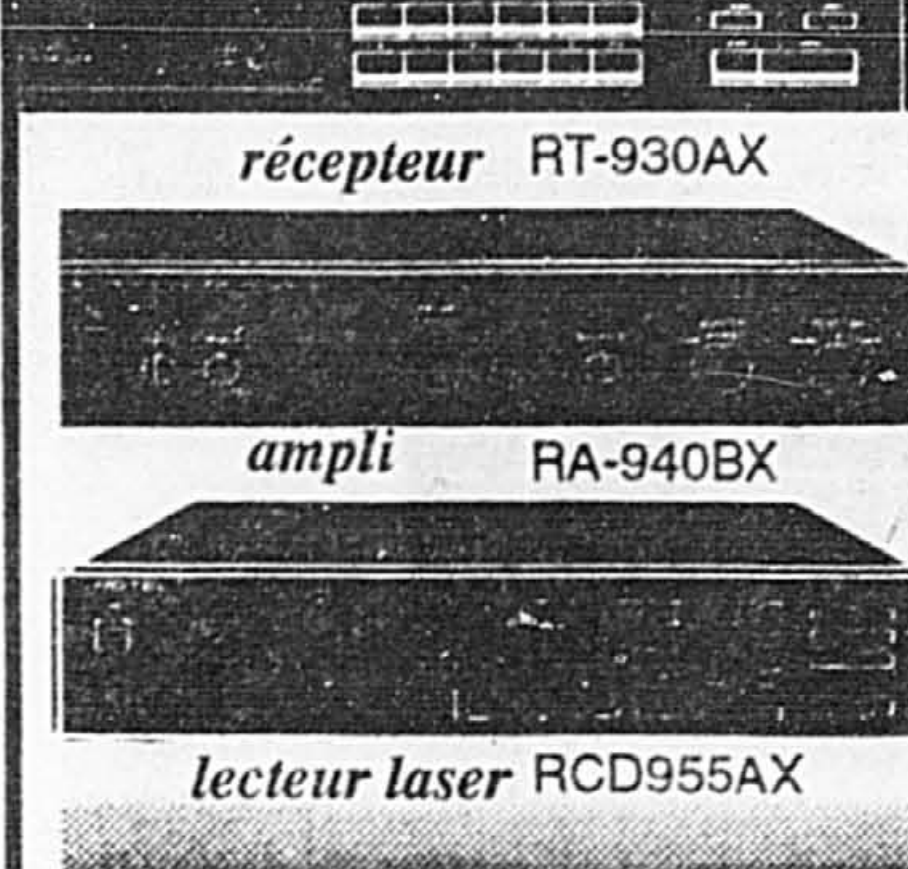
Irene Woods, directrice

AUCUN PAIEMENT, AUCUN INTERET

AVANT JUILLET 92

pour l'ensemble ROTEL à: 1999.95

SERVICE INCLUS



B&W
DM310



ATELIERS ÉLECTRONIQUES

BROSSEAU

3256, GRANDE-ALLÉE, ST-HUBERT 678-3430

8025, TASCHEREAU, BROSSARD 443-4488

31 ÉVANGÉLINE, GRANBY 378-0139

Les lotov se cachent pour échapper à la déportation

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ Les lotov ne se sont pas présentés lundi, à 8 h, à Mirabel, pour obtempérer à l'ordre d'expulsion que leur avait imposé les autorités canadiennes. L'avion de la compagnie Aeroflot qui devait les ramener en Bulgarie, est parti sans eux, la famille au complet ayant pris le maquis.

Slavcho lotov, sa femme Velitchka ainsi que leurs filles Borislava et Irena étaient au Canada depuis deux ans. Ils avaient épuisé tous les recours dans leur bataille judiciaire pour rester au pays. Il ne leur restait plus qu'à repartir chez eux en Bulgarie pour faire une demande officielle de visa d'immigration, ou à disparaître. C'est cette deuxième solution qu'ils ont adoptée.

«Le dossier des lotov a été remis à notre groupe d'enquêteurs, a déclaré hier René D'Aoust, d'Immigration Canada, et on va tenter de les retrouver.» Les deux jeunes filles de la famille qui fréquentaient l'école Saint-Luc, n'ont pas réapparu, et Slavcho lotov, qui était concierge, a quitté son emploi et son logement. «Il y a peut-être des gens qui les cachent, qui veulent les protéger, a dit René D'Aoust. Ils sont peut-être en Ontario, peut-être aux États-Unis. Il y a plusieurs scénarios possibles. Ça peut prendre des semaines, peut-être des mois avant qu'on les retrouve, parce que nous n'avons pas de contrôles de sortie à nos frontières comme dans d'autres pays.» Le groupe d'enquêteurs d'Immigration Canada compte une vingtaine d'agents à Montréal, et la famille lotov n'est qu'un cas parmi des centaines d'autres.

Trop ou pas assez de médecins formés au Canada?

Presse Canadienne
OTTAWA

■ Le nombre de médecins ne devrait pas croître plus rapidement que la population, affirme l'Association médicale canadienne, en réponse à une étude suggérant que le Canada forme trop de spécialistes.

Néanmoins, dans un rapport rendu public hier, l'association affirme craindre que la réduction du nombre de médecins, atteinte en diminuant le nombre des inscriptions dans les facultés de médecine, affecte l'accès aux soins médicaux.

L'association réagissait à une étude réalisée en 1991 à la demande des sous-ministres de la Santé, étude qui recommande de couper le nombre des inscriptions dans les écoles de médecine et de réduire le nombre de médecins formés à l'étranger.

Les critiques en matière de santé ont longtemps avancé que le Canada forme trop de médecins, provoquant du même coup une hausse du coût des soins de santé au pays.

Entre 1975 et 1987, le nombre de médecins a grimpé de 46 pour cent, tandis que la population ne croissait que de 13 pour cent.

En 1988, il y avait 57 405 médecins, un par 455 habitants.

Avis aux sceptiques: transmission ou rabais 750\$* ...automatique!



J'te cré pas!
En achetant une Protégé 92.
Ah ben là j'te cré.

Saviez-vous que la Protégé est parmi les plus spacieuses des berlines compactes? Qu'elle offre plus d'espace à l'intérieur qu'une Mercedes 190E?



En plus d'être très attrayante! Pour son confort, sa fiabilité et surtout, pour l'économie. Pensez-y: transmission automatique ou rabais de 750 \$!

LES CONCESSIONNAIRES MAZDA
VOTRE GARANTIE



* Offre transmission automatique sur la plupart de nos modèles les plus populaires. Pour un temps limité. Transmission automatique ou rabais équivalent offerts sur la plupart des modèles Mazda 92. L'acquisition du véhicule doit être effectuée selon l'itinéraire du crédit automobile à partir du 6 janvier 92. Selon le prix de détail suggéré par le fabricant, le rabais équivalent est de 750 \$ (MX 6 et 626), de 850 \$ (Mazda) ou de 750 \$ (MPV), ou de 750 \$ (323HB, Protégé et camionnette). Cette offre d'achat limitée ne peut être combinée à aucune autre.

Association des concessionnaires Mazda du Grand Montréal.

Albi Automobiles Ltée
3300, boul. St-Martin
Mascouche, Québec
474-2481-2 J7K 1P5

Ami Auto Inc.
276, boul. d'Anjou
Châteauguay, Québec
692-9600 J6K 1C6

Armand Quirin
Automobiles Ltée
1530, boul. Chomedey
Chomedey, Laval
688-4787 H7V 3N8

Autoron Inc.
2344, boul. Labelle
Lafontaine, Québec
436-8211 J7Z 5T5

Avo Auto Inc.
4815, rue Buchanan
Montréal, Québec
737-7373 H4P 1S4

Blondin Automobiles Ltée
6464, boul. Henri-Bourassa Est
Montréal-Nord, Québec
324-9100 H1G 5W9

Gareau Mazda
10175, rue Papineau
Montréal, Québec
381-3987 H2B 2A1

Delisle Auto Ltée
2815, rue Sherbrooke Est
Montréal, Québec
523-1122 H2K 1H2

Fabreille Auto Inc.
4010, boul. Daigault
Fabreville, Québec
622-3434 H7R 1L2

Fort Chamby
Automobiles
830, boul. Périgny
Chambly, Québec
658-6623 J3L 1W3

Garage Blanchette Inc.
900, rue St-Laurent Ouest
Longueuil, Québec
677-6347 J4K 1C5

Jac Auto Lavaltrie
651, rue Notre-Dame
Lavaltrie, Québec
588-4141 J0K 1H0

Jac Auto Ltée
3612, boul. St-Jean
Dollard-des-Ormeaux, Qc
626-8120 H9G 1X1

Lachine Mazda
2895, rue Notre-Dame
Lachine, Québec
637-1153 H8S 2H3

Lacerte Automobile Ltée
990, route 117
Case postale 1020
Val-David, Québec
322-3937

Le Domaine De l'Auto
P.A.T. Ltée
12210, rue Sherbrooke Est
Pointe-aux-Trembles, Qc
645-1694 H1B 1G7

Mazda de Blainville
738, boul. Labelle
Blainville, Québec
437-8000 J7C 2K2

Mazda 2-20
1, boul. Don Quichotte
Ile Perrot, Québec
453-7220 J7V 7X4

Mazda Gabriel
5333, rue St-Jacques Ouest
Montréal, Québec
484-7777 H4A 2C9

Mazda Casavant
3190, rue Cusson
St-Hyacinthe, Québec
774-1345 J2S 8V9

Quintin Automobiles Inc.
490, rue Jacques-Cartier Sud
St-Jean, Québec
346-9445/658-9042 J3B 4K9

St-Constant Auto Ltée
48, rue St-Pierre
St-Constant, Québec
632-0700 J0L 1X0

Notre méningite vaincue, les États limitrophes s'apeurent

LILIANNE LACROIX

■ Un garçon de six ans, qui a eu des contacts à la fois dans les Laurentides et dans Lanaudière, et un homme de 30 ans, de la région de Montréal, sont surveillés étroitement

depuis quelques jours par des médecins désireux de savoir s'ils sont infectés par le méningocoque de type C, qui a déjà causé 13 morts au pays depuis le début décembre.

Le cas du jeune garçon est un peu particulier. En garde parta-

gee, il vit habituellement à Saint-Jean-de-la-Rivière mais vient passer un week-end toutes les trois semaines chez son autre parent, à Rawdon. Laurentides et Lanaudière. Deux régions touchées par cette maladie.

Dans Lanaudière, la maladie

s'était toutefois limitée jusqu'à maintenant au sud du territoire, seule portion d'ailleurs touchée par la vaccination de masse.

«On surveille l'évolution de près», déclare Mme Marie-Claire Ouellet, attachée de presse du mi-

nistre Marc-Yvan Côté. Pour l'instant, il n'est pas question d'étendre la vaccination. Il semble s'agir d'un cas isolé. D'ailleurs, on n'a pas encore déterminé de façon certaine s'il s'agit bien d'infection de type C.

Quant à la région de Montréal, les cas d'infection à méningocoque ne dépassent toujours pas le taux habituel à cette époque de l'année.

Dans les régions de Lanaudière touchées par la vaccination de masse, on a compté, à un rythme soutenu de 3000 jeunes par jour, l'inoculation du tiers du total prévu de 45 000 enfants.

«On a terminé avec le secondaire et on a entrepris la vaccination des élèves du primaire. On s'attend à terminer le 7 février, comme prévu», précise Luc Marsolais, du Département de santé communautaire de Lanaudière.

Dans les Laurentides et dans l'Outaouais aussi, les choses vont bon train. «Hier soir, on avait vacciné 59 323 jeunes sur un total estimé de 82 000, soit 98-99 p. cent des élèves du secondaire, quelque 87 p. cent des écoliers du primaire et la moitié des jeunes des cégeps, universités et des autres qui se trouvent hors du milieu scolaire», explique le Dr Thérèse Mishra, du DSC de l'Outaouais, première région à entreprendre la vaccination de masse.

Depuis le 11 janvier, aucun nouveau cas ne s'est déclaré dans la région.

On se souvient qu'à cette date, un jeune de 14 ans avait été diagnostiqué avec une infection rapidement prise en main et contrôlée par les autorités médicales. Le jeune homme de 17 ans du Pontiac, dont l'infection à méningocoque a été détectée trois jours plus tôt et qui a sombré dans le coma, a suscité beaucoup plus de crainte. Il serait maintenant hors de danger et récupère très bien.

Limitée pendant des semaines

aux provinces canadiennes, la crainte de la «méningite», semble maintenant avoir atteint nos voisins américains. Après le Vermont et l'Etat de New York, c'est maintenant au tour du Massachusetts de recommander à ses résidents de deux à 19 ans de se faire vacciner s'ils voyagent au Canada dans une des régions touchées. On conseille la vaccination dans les cas où ces jeunes passeraient plus de trois jours dans la région en question et s'attendraient à avoir des contacts avec des enfants d'âge scolaire.

Jusqu'à maintenant, l'impact sur le tourisme semble toutefois avoir été minimal, sinon inexistant. Mais on se prépare...

«Dans certains Etats, notamment au Massachusetts, on manifeste des inquiétudes, admet M. André Menard, attaché de presse du ministre du Tourisme, André Vallerand. Des mesures seront d'ailleurs prises rapidement pour minimiser l'impact négatif que cela pourrait avoir. Il ne faut pas laisser cette mauvaise image faire le tour des Etats... Surtout que les vacances scolaires approchent!»

Jusqu'à maintenant, personne ne semble toutefois avoir bougé les régions touchées: «Nos bureaux sont à la hauteur de Saint-Jérôme et nous n'avons remarqué aucune baisse», déclare Diane Leblond, directrice des communications pour l'Association touristique régionale (ATR) des Laurentides. De toutes façons, les problèmes se sont concentrés dans les écoles et au niveau de Saint-Jérôme, alors que l'effervescence touristique se situe surtout au Nord...

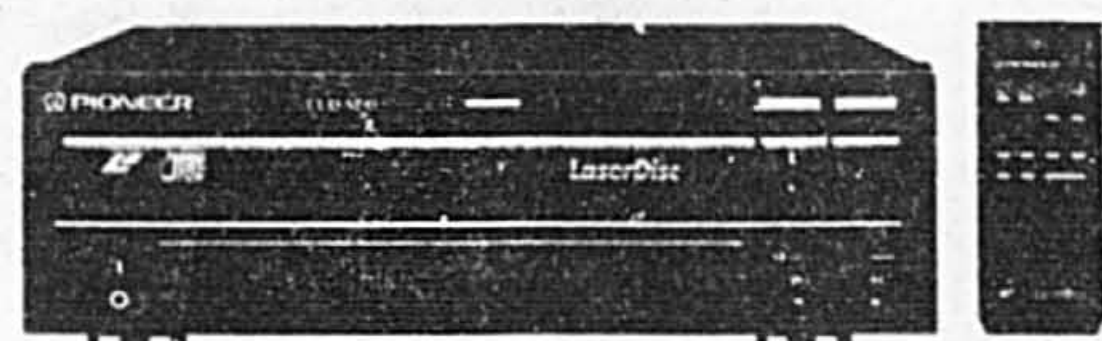
Dans l'Outaouais, même son de cloche: «Evidemment, l'hiver ici, ce n'est pas la grosse saison touristique, admet Manon Champagne de l'ATR local. Mais je n'ai eu aucun écho d'une possible baisse reliée à la méningite. D'habitude, quand il y a un problème, ça rebondit bien vite ici...»



Découvrez de Nouvelles Frontières

Expérimentez la technique la plus récente en matière de disque laser vidéo

PIONEER
The Art of Entertainment



CLD-M90 COMBINATION LECTEUR MULTIPLE DE DISQUE LASER

prix spécial en magasin



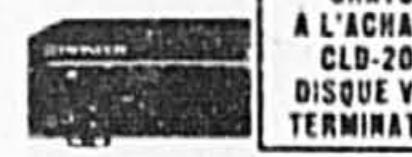
CLD-990 LECTEUR DE DISQUE LASER

prix spécial en magasin



CLD-101 LECTEUR DE DISQUE LASER

prix spécial en magasin



CLD-2500 LECTEUR DE DISQUE LASER

prix spécial en magasin

GRATUIT A L'ACHAT DU CLD-2090 DISQUE VIDEO TERMINATOR II

AUDIOTRONIC

368
rue Ste-Catherine ouest
861-5451

Choix.

Faites vos choix, chaque jour de la semaine.

Dès aujourd'hui et jusqu'au 31 mars 1992, vous pouvez profiter du luxe, du service et du style des Hôtels Inter-Continental à Montréal et à Toronto. Et vous pouvez le faire à un tarif exceptionnellement bas, incluant un avantage additionnel. Choisissez l'option que vous privilégiez et jouissez pleinement d'un luxueux séjour bien mérité.

Hebergement dans une suite comprenant une chambre à coucher.
Chambre communicante à moitié prix.
Stationnement de nuit.
Credit de \$25 par jour dans nos bars et restaurants.

HOTEL INTER-CONTINENTAL MONTRÉAL

360, rue St-Antoine ouest • (514) 987-9900

\$139*

HOTEL INTER-CONTINENTAL TORONTO

220 Bloor Street West • (416) 960-5200

\$149*

Pour réservations, contactez votre agent de voyages ou appelez sans frais, 800-327-0200.



INTER-CONTINENTAL HOTELS

*Tarifs et options par chambre, par nuit, occupation simple ou double. Selon les disponibilités. Réservations requises à l'avance, et l'option choisie n'est pas applicable à l'annulation ou à la substitution en cours de séjour. Des options additionnelles à celle choisie peuvent être ajoutées. Taxes locales et service non inclus. Non disponibles pour les groupes.

SOLDE D'ENTREPÔT

BIRGER CHRISTENSEN

Birger Christensen vous propose à prix phénoménaux un éventail remarquable de manteaux de vison, de mouton retourné et autres fourrures de notre réserve.

Épargnez de 30 à 80% sur chaque pièce de cette collection exclusive tirée de l'entrepôt Birger Christensen, où nous plaçons l'ensemble de nos fourrures en fin de saison. Visitez notre salon dès aujourd'hui et profitez pleinement de ces prix d'entrepôt exceptionnels.

30-80%
DE RABAIS SUR TOUT



BIRGER CHRISTENSEN

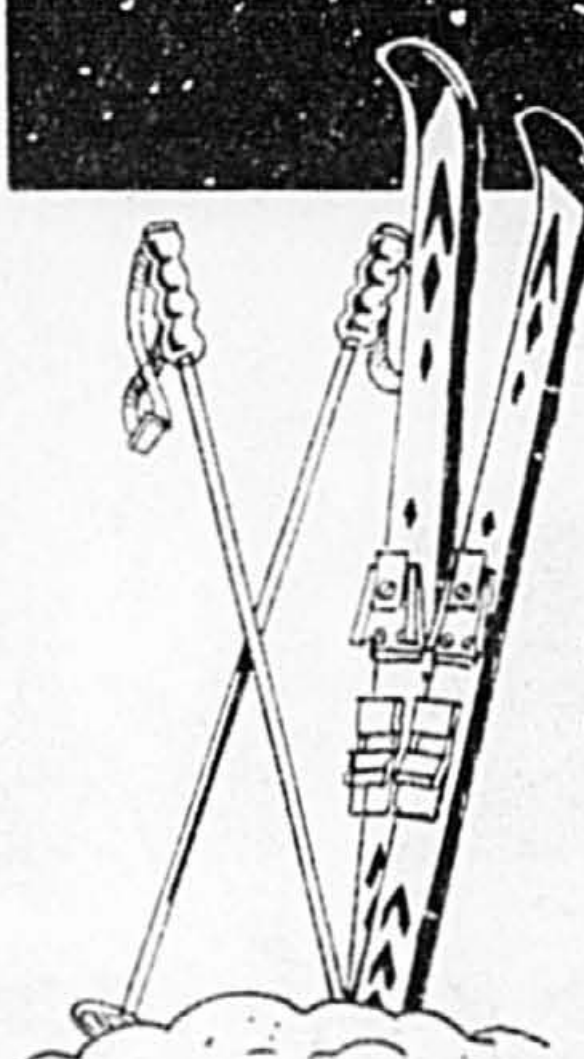
UNIQUEMENT CHEZ

HOLT RENFREW

LA BOUTIQUE BIRGER CHRISTENSEN ANGLO-SHERBROOKE ET DE LA MONTAGNE

UNE NUIT À L'HÔTEL POUR AUSSI PEU QUE 1\$

Taxes incluses!!!!



"COMBIEN?"

Seulement 1\$ pour passer une nuit au sommet de la montagne, dans notre hôtel classé 4 Fleurs de Lys. Oui, du 18 janvier au 18 mars 92, c'est la promotion Forfait Evasion d'Hiver au Mont Gabriel.

À l'achat d'un (1) billet de ski par personne, par jour, pour 2 journées consécutives, vous et votre ami(e) pouvez: • partager une chambre pour la somme dérisoire de 1\$ • skier gratuitement en soirée • skier gratuitement au Mont Olympia, pour un total de 37 pistes à votre disposition. Du jamais vu dans l'hôtellerie!

mont Gabriel
STATION TOURISTIQUE

Cette promotion incroyable est disponible sur réservation seulement et offerte en collaboration avec CKAC 734M.

CKAC 734M

CETTE OFFRE EST LIMITÉE
RÉSERVEZ MAINTENANT!
1 800 668-5253
861-2852 (Montréal sans frais)

*Prix pour la chambre, en occupation double. 2 adultes doivent se procurer leurs billets de journée complète à prix régulier pour 2 jours consécutifs afin de bénéficier du tarif de chambre à 1\$ pour la nuit reliant les 2 journées de ski. L'offre est valable 7 jours par semaine sur toutes nos chambres selon la disponibilité et ne peut être jumelée à aucun autre rabais ou promotion. Le forfait (billets et chambre) doit être acheté à l'hôtel. Non disponible pour les groupes. Dépôt requis.

PLUS DE 3 000 POINTS OFFERTS, CETTE SEMAINE, DANS LA PRESSE

Si vous êtes membre du CLUB, entrez le code suivant:

41739854

Si non, composez, à Montréal, le 251-8688 ou, sans frais, le 1 800 563-8688.

CLUB Multi points

La Presse

Il est strictement interdit de reproduire (par tout moyen) les codes du CLUB MULTI-POINTS. Seuls les porteurs autorisés peuvent les reproduire. Les contrevenants seront poursuivis. © 1991 Le Groupe Vidéotron Inc. «Tous droits réservés»

BÉBÉ-RAMA liée

Le plus vaste choix de meubles pour bébés et enfants

EN FAILLITE

ENTREPÔT DE 30 000 pi. car. à liquider

30% à 80% de rabais sur tout réduction supplémentaire sur modèles de démonstration

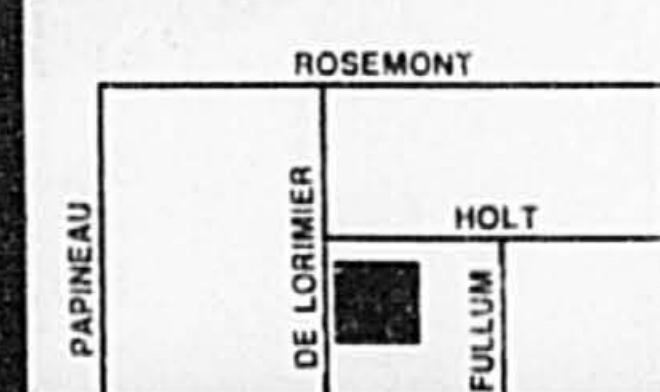
TOUS LES LITS
AMISCO
50%
DE RABAIS
150 seulement

COUCHETTES
CAPEQ
634
Prix cour. 358 \$
SOLDE
1749\$

3 pièces
2 modules
1 étagère
en verre
Prix cour. 511 \$
SOLDE
999\$

QUANTITÉ LIMITÉE

5500, RUE FULLUM, MONTREAL



MERCREDI 12 h - 21 h
JEUDI 12 h - 21 h
VENDREDI 12 h - 21 h
SAMEDI 10 h - 17 h

Liquidation dirigée par:

Liquidation G.E.B. & Touche Rouss encanteur

FORFAIT



AVENTURES

AU PAYS DES

BLANCHONS

UNE EXCURSION MAGIQUE AUX ILES-DE-LA-MADELINE

Le forfait comprend:

Avion aller-retour; hébergement pour 4 nuits; excursion par hélicoptère et descente sur les banquises parmi les blanchons; activités sportives, culturelles et gastronomiques avec les Madelinots.

Départs: 29 février, 4 et 8 mars 1992
Tél.: (418) 622-3262 Fax: (418) 622-3902

À partir de
1149\$
(taxes non comprises)

Pour les avocats de Tyson, la jeune femme n'avait pas à dire «oui» pour consentir

d'après UPI
INDIANAPOLIS

■ Même si les avocats des deux parties se sont longuement disputés sur l'interprétation à donner au «oui» ou au «non» prononcé par une femme en réponse à une proposition, la sélection du jury en vue du procès pour viol du champion poids-lourd Mike Tyson s'est poursuivie hier par le choix de quatre jurés, portant le total à neuf.

Cinq des jurés choisis jusqu'à maintenant sont des hommes de race blanche, auxquels s'ajoutent deux femmes blanches et deux Noirs. Dix-sept jurés en puissance ont été excusés. Il reste encore sept personnes à choisir: douze jurés seront appelés à décider de la culpabilité ou de l'innocence de Tyson, tandis que les quatre autres agiront en qualité de remplaçants éventuels.

Si le boxeur de 25 ans est reconnu coupable de viol et séquestration, il sera passible d'une peine pouvant aller jusqu'à 63 ans de prison.

Permis retiré à une maison de débauche

ANDRÉ CEDILLOT

■ L'ancien bar de danseuses nues L'Escale, dans le centre-ville de l'Avenir, près de Drummondville, a changé de propriétaire et de nom — il s'appelle maintenant Les Folies Bergeres —, mais il demeure une véritable maison de débauche!

C'est la conclusion à laquelle en est venue la Régie des permis d'alcool du Québec pour ne pas renouveler le permis d'exploitation que sollicitait le nouveau tenancier de l'établissement, M. Ngig Mroueh.

Au fil des années, des agents doubles de la Sûreté du Québec ont constaté que «tout était permis» à l'intérieur de ce bar: trafic de drogues, grossière indécence et même prostitution.

Ainsi, entre deux spectacles de danse, les serveuses, pour la modique somme de dix dollars, s'approchaient des tables et se laissaient cajoler les seins et autres parties du corps «à la vue de tout le monde». En général, toutefois, ces contacts se déroulaient sur l'estrade, dans une loge protégée par un rideau... transparent. Celle-ci pouvait accueillir sept ou huit danseuses et trois ou quatre clients à la fois!

À l'étage supérieur, les filles offraient aussi le «service aux chambres», moyennant un billet de 100 \$.

Tout en visionnant des films pornographiques, les clients pouvaient aussi facilement se procurer de la cocaïne et du haschisch.

À la suite de plusieurs descentes, une trentaine de personnes, pour la plupart des employés de l'établissement, ont été arrêtées pour s'être trouvées dans une maison de débauche.

Pour sa part, le nouveau propriétaire, Ngig Mroueh, qui rêvait de transformer l'endroit en un hôtel de luxe (sic), comme celui qu'il a dirigé à Nice, il y a six ou sept ans, doit répondre d'une accusation d'avoir tenu une maison de débauche. Il doit subir son procès le 4 mars prochain.

Les jurés devront avoir le cœur solide

Associated Press
MILWAUKEE, Wisconsin

■ Jeffrey Dahmer, accusé du meurtre de 15 jeunes gens, était assis calmement hier tandis que les avocats demandaient aux jurés potentiels qui devront déterminer sa santé mentale s'ils pourraient supporter les descriptions détaillées de scènes de cannibalisme, de nécrophilie et de mutilations.

«Vous allez entendre des choses dont vous ignorez vraisemblablement qu'elles puissent exister dans la réalité», a déclaré un avocat de la défense à une femme. «Pourriez-vous le supporter?»

Dahmer a plaidé coupable des meurtres de 15 jeunes gens mais a plaidé la folie au moment des faits. Si le jury reconnaît la démente, il pourrait être interné en hôpital psychiatrique et demander d'être libéré tous les six mois.

«La question n'est pas de savoir s'il a couché avec un cadavre ou a goûté à un cadavre mais de savoir s'il est responsable de ces meurtres», a déclaré le procureur.

Treize jurés potentiels avaient été sélectionnés hier après-midi. Les avocats voulaient en réunir 28 parmi lesquels sélectionner 12 jurés et deux suppléants. Le jury devra être sélectionné cet après-midi.

Dans le choix des jurés, la défense a paru chercher avant tout des personnes disposées à croire que la plaignante avait consenti à avoir des relations sexuelles avec Tyson sans avoir expressément dit «oui». Les avocats du boxeur, Kathleen Beggs et James Voyles, se sont opposés par deux fois aux tactiques du procureur Greg Garrison, qui avait demandé notamment aux jurés en puissance si, à leur avis, un mauvais jugement exercé par la victime d'un crime dégageait l'auteur de celui-ci de toute responsabilité pour l'acte criminel commis.

De son côté, le procureur adjoint, Barbara Trathen, a soulevé une objection lorsque Beggs a demandé aux jurés en puissance de décrire diverses façons dont une femme peut consentir à avoir des relations sexuelles avec un homme sans dire «oui» expressément.



Le boxeur Mike Tyson à sa sortie de la Cour criminelle d'Indianapolis, où il subit un procès pour viol.

PHOTO REUTER

VENTE DE PIANOS NEUFS JUSQU'À 40% DE RABAIS



YOUNG CHANG

SPECIAL
sur
DÉMONSTRATEURS
«91»

EXEMPLES: PIANOS NEUFS

E101B.P.	2495 \$
À QUEUE	6850 \$
BALDWIN E140	2350 \$
HAMILTON	3550 \$

Spéciaux PIANOS d'occasion

Petit piano 1150 \$	Automatique 2850 \$
Droit 650 \$	Lesage 1850 \$

SPECIAL: PIANOS À QUEUE
D'OCCASION À PARTIR DE 3250 \$

PIANOS NEUFS: taxes en sus 36 mois 82,75 \$ 48 mois 65,23 \$



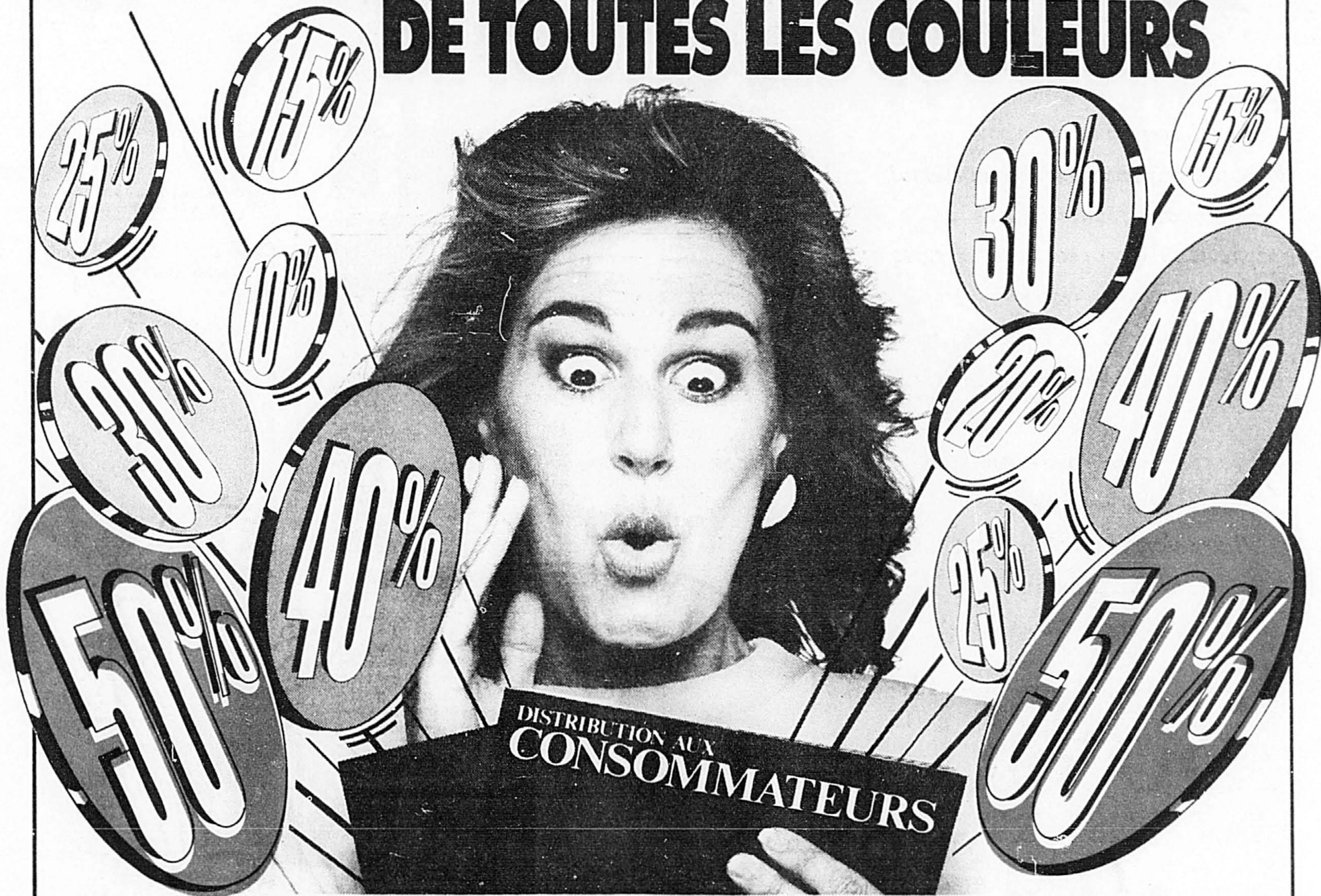
R. Bouthillier Musique

3338, rue Bélair
5770, av. Decelles

722-8741
738-6640

DISTRIBUTION AUX CONSOMMATEURS RABAIS

ÉCLATANTS DE TOUTES LES COULEURS



REPÉREZ LES PASTILLES ET FAITES DES ÉCONOMIES!

Hâtez-vous de venir repérer les aubaines qui vous attendent à Distribution aux Consommateurs! Nos catalogues en magasin sont parsemés de pastilles de toutes les couleurs qui vous indiquent des rabais de 10 à 50 % sur des centaines d'articles de marques réputées!

PASTILLE BLANCHE	PASTILLE BLEUE	PASTILLE MAUVE	PASTILLE VERTE	PASTILLE JAUNE	PASTILLE ORANGE	PASTILLE ROUGE
RABAIS DE 10%	RABAIS DE 15%	RABAIS DE 20%	RABAIS DE 25%	RABAIS DE 30%	RABAIS DE 40%	RABAIS DE 50%



RABAIS JUSQU'À 50%

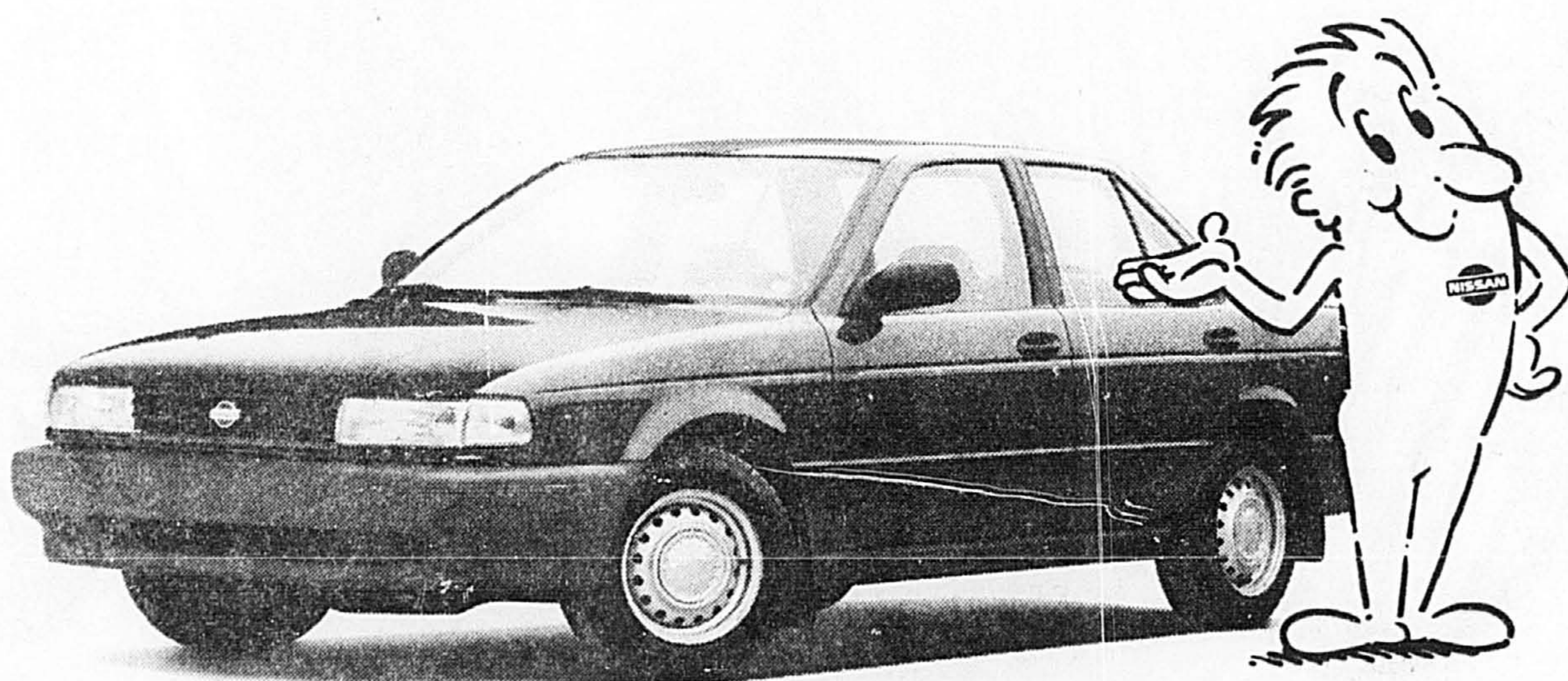
Exprimez votre affection avec un bijou de qualité de notre Boutique bijouterie. À l'occasion des rabais éclatants de toutes les couleurs, nous vous offrons des réductions allant jusqu'à 50 % sur des articles spécialement choisis.

Le solde prend fin le 23 février 1992. Alors, rendez-vous au magasin DAC de votre voisinage sans tarder! Achats en personne seulement. Désolés, ni bons de garantie-réclame ni rabais spéciaux. Le choix varie d'un magasin à l'autre.

Distribution aux Consommateurs: c'est DAC!

MONTRÉAL: 6580, rue St-Hubert • 900, rue St-Zotique Est • 1018, rue Ste-Catherine Est • Place Frontenac • 2565, rue Masson • 4485, Jean-Talon Est • 4855, rue Jean-Talon Est • 5235, boul. Lacordaire • Place Bourassa • Place Versailles • Les Galeries d'Anjou • 1480, boul. St-Jean-Baptiste • Plaza Alex & N'lon • Mail Cavendish • 1439, rue Beury • Plaza Côte-des-Neiges • 1466, boul. Sauvé • 1120, boul. Laurentien • 4470, rue Wellington • 2700, rue Victoria • 6371, boul. New • 3066, boul. St-Charles • 6321, autoroute Jean-Lesage RIVE-SUD DE MONTRÉAL: Centre Jacques-Cartier • 2900, chemin Chamby • 457, boul. Taschereau • Mail Champlain L'AVAIL: 3370, boul. St-Martin • Place des Aubaines • Carrefour Laval EN PROVINCE: CHATEAUGUAY: 15, boul. St-Jean-Baptiste • Drummondville • Granby • Joliette • Le-Petit • Longueuil • Repentigny • Rosemere • Rouyn-Noranda SORÉL: 260, boul. Flahet • Shawigan • Sherbrooke • Ste-Thérèse • St-Bruno • St-Eustache • St-Hyacinthe • St-Jean • St-Jérôme • Valleyfield • Victoriaville

158,37 \$*
par mois



Sentra DLX 1992

Vous avez bien vu.

Pour un temps limité, vous pouvez vous procurer une Sentra DLX 1992 pour seulement 158,37\$* par mois. Un prix jamais vu quand on considère que la Sentra est la seule voiture à s'être mérité le prix de la Pyramide de la CAA[†] pour sa fiabilité et la satisfaction de ses propriétaires durant deux années consécutives. Dotée d'un des plus puissants moteurs standard de sa catégorie, soit 110 chevaux à 6 000 tr/min, elle est aussi protégée par l'Engagement Satisfaction Nissan, le programme de services aux propriétaires le plus complet au Canada.

Passez vite chez votre très sympathique concessionnaire Nissan. Et vous aurez tout vu.

Les gens avisés lisent toujours le petit caractère et bouclent toujours leur ceinture de sécurité.

* Prix de location pour la Sentra DLX 1992, transmission manuelle. Bail de 48 mois avec une limite de kilométrage de 96 000 km pour la durée du bail, suite à l'approbation du crédit. Premier versement et paiement initial de 1 250 \$ ou échange équivalent exigés. Valeur résiduelle garantie par le manufacturier. Taxes, transport, préparation et immatriculation en sus. Dépôt de sécurité exigé et remboursable à la fin du bail. En vigueur pour une période limitée.

† CAA est une marque déposée de l'Association canadienne des automobilistes.

Votre *très* sympathique
concessionnaire



ANDRÉ* PEUT VOUS FAIRE ÉCONOMISER JUSQU'À 1 000\$ PAR FAX!

Procurer-vous un télécopieur chez OE d'ici le 31 janvier et réalisez jusqu'à 1 000\$ d'économies.** Vous pourriez, par exemple, faire l'acquisition du télécopieur laser FAX-L770 de Canon. Aucun autre appareil actuellement sur le marché n'est doté d'une technologie de reproduction aussi avancée.

Pourquoi ne pas communiquer avec votre représentant OE dès maintenant? Il vous suffit de composer le 341-6363. Choisissez parmi le grand choix de télécopieurs Canon que vous offre OE et réalisez de grandes économies!

*ou tout autre représentant de télécopieurs Canon à votre service chez OE.

OE

UN CHOIX NATUREL EN AFFAIRES

5990, CÔTE DE LIESSE, SAINT-LAURENT (QUÉBEC)

**Montant basé sur le prix d'achat d'un télécopieur FAX-L770 de Canon doté d'une carte de mémoire.

215 000 résidences cambriolées en 1990 et des pertes de plus de 400 millions

Presse Canadienne
OTTAWA

■ Le taux de cambriolage de résidences canadiennes a légèrement chuté entre 1980 et 1990, passant de 26,3 à 22,4 pour 1 000 ménages, soit une diminution de près de 15 p. cent, a indiqué hier Statistique Canada.

Néanmoins, les pertes et les dommages estimatifs dus aux introductions par effraction se sont élevés à plus de 400 millions \$ en 1990, selon les demandes d'indemnités présentées aux compagnies d'assurances. Au total, à peu près 215 000 résidences ont été cambriolées en 1990, un chiffre relativement constant depuis 1980.

Les biens volés étaient le plus souvent des appareils radiophoniques et des téléviseurs.

Ces données sont contenues dans un rapport compilé par le Centre canadien de la statistique juridique. Le document fournit un profil des introductions par effraction perpétrées au Canada ainsi que des comparaisons provinciales, territoriales et municipales.

Le rapport fait aussi mention d'une enquête internationale menée en 1989 et classant le Canada en troisième place parmi 14 pays quant aux vols et aux tentatives de vols commis de 1984 à 1988.

Plus de 80 p. cent des personnes mises en accusation étaient âgées de 12 à 25 ans. Le tiers de celles-ci étaient de jeunes contrevenants âgés de 12 à 17 ans.

Le Québec a enregistré le plus haut taux d'introduction par effraction dans des résidences en 1990 avec 27,8 pour 1 000 ménages. La province a toutefois enregistré le plus important déclin de ce taux entre 1980 et 1990, soit 15,9 p. cent.

Les provinces atlantiques ont enregistré les taux de cambriolages de résidences les moins élevés: ceux-ci ont varié entre 9,1 pour 1 000 ménages à l'Île-du-Prince-Édouard et 16,9 au Nouveau-Brunswick.

Des villes majeures, Victoria a montré en 1990 le taux le plus

élevé d'introductions par effraction dans des établissements commerciaux, Québec montrant le taux le plus élevé dans des résidences.

Sur les quelque 120 000 vols perpétrés dans des établissements commerciaux, environ 70 p. cent ont eu lieu en Ontario et au Québec. Au niveau provincial, le Québec a enregistré la plus forte

hausse de 1980 à 1990, soit 31,9 p. cent.

Les villes dont la population dépasse les 500 000 habitants ont été les plus touchées à ce dernier chapitre.

Celles dont le nombre d'habitants se situe entre 100 000 et 250 000 habitants ont pour leur part été les plus touchées au niveau résidentiel.

P
O
R
T
U
G
A
L

AVION + AUTO 657\$*

7 JOURS de 657\$* à 799\$* (1er janv. - 17 mai)
Montréal/Lisbonne/Montréal — Voiture 7 jours
Hôtel/Petit déjeuner (1 nuit/Lisbonne)
Voiture 7 jours additionnels: Jan. - Mars 59\$
Avril - Mai 107\$

SUPER OFFRE 884\$*

14 JOURS — AVION + AUTO + HÔTEL
de 884\$* à 1 162\$* (1er janv. - 17 mai)
Montréal/Lisbonne/Montréal — Voiture
Hôtels (Estoril 4 nuits/Algarve 7 nuits/Lisbonne 2 nuits)

POUSADAS 1 320\$

HABITEZ DANS DES CHÂTEAUX, DES PALAIS, DES MONASTÈRES D'ANTAN...
14 JOURS AVEC PETIT DÉJEUNER + AVION + VOITURE
MONTREAL/LISBONNE/PORTO X FARO/LISBONNE/
MONTREAL DE 1 320\$ à 1 709\$ (JUSQU'AU 31 MAI)

VOITURES AVEC KM ILLIMITÉS, ASSURANCES, EXONÉRATION DE DOMMAGE PAR COLLISION
*prix par pers., occ. dol. Taxe de départ 40\$ en sus. Départs samedi + 10\$.

Girassol
Contactez votre agent de voyages

12P
AIR PORTUGAL
Permis du Québec

EXPO NAUTIQUE AU STADE OLYMPIQUE DE MONTRÉAL

ENTREZ DANS LA VAGUE

DU 31 JANVIER AU 9 FÉVRIER 1992
PLUS DE 300 EMBARCATIONS

PARTICIPEZ À LA CHASSE AUX TRÉSORS
23 000 \$ EN PRIX À GAGNER

- Un superbe bateau à moteur et une remorque de PRINCECRAFT SPRINGBOX
- Un voyage pour 2 personnes sur un voilier dans les Caraïbes gracieuseté de VOILIERS DU SUD et TOURBEC LAVAL
- Un voyage dans le sud pour 4 personnes de CKAC
- Un pédalo de PELICAN INTERNATIONAL
- Un bateau gonflable de MCGARR MARINE et ACHILLES, incluant un moteur de NISSAN CANADA
- 5 week-ends de ski à JAY PEAK de CJFM

Heures d'ouverture en semaine: de 12 h à 22 h, samedi: de 10 h à 22 h, dimanche: de 10 h à 19 h
Prix d'admission (taxes incluses): adultes: 8\$, Age d'Or, étudiants: 6\$, enfants 12 ans et moins: gratuit

Les guichets ferment une heure avant la fermeture de l'Exposition
Le tirage aura lieu le dimanche 9 février à 16 h à l'estrade principale

Complétez ce coupon de participation et déposez-le dans les boîtes de tirage à l'ExpoNautique ou postez-le à La Presse Concours ExpoNautique
La Presse Ltée, C.P.5015, Succ. Place d'Armes, Montréal H2Y 3M1

Nom: _____ Prénom: _____ App: _____
Adresse: _____ Ville: _____ Age: _____
Code postal: _____ Tél: _____

Identifiez 5 commanditaires:

La Presse

CITE 107.3 FM

Canada

Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada

CKAC 73AM
La super station de Montréal

Le tirage aura lieu le 9 février 1992 à 16 h au Stade Olympique

"Vive la différence!"

**La plus grande maison du bifteck en ville
vous présente avec fierté son menu cuisiné
à la perfection et tout simplement délicieux.
L'entrecôte 16 oz ... seulement 8⁹⁵\$**

Une délicieuse entrecôte 16 oz, bien
tendre et mûrie à la perfection!
Accompagnée d'une généreuse
salade croustillante et
de notre bon pain
frais, tout juste
sorti du four.
Que deman-
der de plus ?

**Entrecôte
16 oz
8⁹⁵\$**



**Heures
d'ouverture:**
Dimanche au jeudi
de 11 h 30 à 23 h.
Vendredi et samedi de
11 h 30 à minuit. Cartes de
crédit principales acceptées.
Réservations disponibles pour
groupes de 6 personnes ou plus.
Salles de réception pour groupes de
25 à 350 personnes.

La Boucherie Nos spéciaux en vigueur du 29 janvier au 4 février 1992

**Bifteck de
contre-filet
(désossé)**

Savoureux morceau de
boeuf de 12 à 14 lb, âgé à
la perfection, tranché
comme vous le désirez.

4⁹⁹
lb / 11\$ kg

**Oeufs
frais
Extra-gros**

Fraichement arrivés
de la ferme.
(limite: 3 douz.
par client)

99¢
douz.

**Poulet rôti
B.B.Q.**

C'est délicieux, si juteux
et si délectable. Ce régal
vous attend à notre
comptoir
La Rôtisserie.

4⁹⁹\$
chacun

Encore une fois,
tout
montant de la TPS
perçu sur votre
addition vous sera
remis en «dollars»
rabais applicables
sur
vos prochains
achats à
La Boucherie
Le Biftheque.

LE BIFTHEQUE

La plus grande maison du bifteck en ville

**100, boul. Mortagne, Boucherville
86, rue de la Gare, St-Sauveur
6705, ch. Côte-de-Liesse, St-Laurent**

**449-3388
227-2442
739-6336**

Une fois que vous aurez dégusté nos grillades au restaurant, vous voudrez répéter l'expérience à la maison